



Jonathan Dumont, *Écrire un avènement. Charles de Habsbourg dans l'œuvre de l'indiciaire Rémi Dupuis*, Genève, Droz, 2024, 312 p., ISBN 978-2-600-06555-9

Monique Weis

DANS **REVUE D'HISTOIRE MODERNE & CONTEMPORAINE** 2026/2 n° 73-2 , PAGES 163 À 165
ÉDITIONS **BELIN**

ISSN 0048-8003

DOI 10.3917/rhmc.732.0164

Date de mise en ligne : 31/07/2026

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2026-2-page-163?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

La colonialité à l'épreuve de l'histoire

À propos de : **Michel Cahen**,
Colonialité. Plaidoyer pour la précision d'un concept,
Paris, Karthala, 2024, ISBN 978-2-38409-168-3.

Matti LEPRÊTRE

Les études décoloniales rencontrent ces dernières années un écho certain, quoique tardif, dans la recherche francophone. Le terme de « colonialité », forgé par le sociologue péruvien Aníbal Quijano au début des années 1990¹, est devenu l'un de leurs concepts cardinaux : il vise à nommer la persistance, par-delà les indépendances, de hiérarchies et de dispositifs (économiques, raciaux, politiques et épistémiques) mis en place par la conquête et la colonisation et constitutifs de la modernité elle-même. Diffusée dans un premier temps à partir de l'Amérique latine, cette notion s'est cristallisée au sein du réseau « modernidad/colonialidad »². Elle a été prolongée ensuite par des déclinaisons comme la « colonialité du pouvoir », « du savoir », voire « de l'être » ou « du genre »³.

Schématiquement, les études décoloniales se distinguent des *postcolonial studies* moins par leur objet (les héritages impériaux) que par leur généalogie et leur geste critique. On le sait, les *postcolonial studies* se sont constituées dans le monde anglophone à partir des années 1980 autour de figures comme Gayatri Spivak, Homi Bhabha ou Dipesh Chakrabarty, dans le sillage des *Subaltern Studies* fondées par Ranajit Guha à partir de l'analyse du colonialisme britannique en Inde⁴. Elles s'inscrivent dans une constellation théorique plus large, mobilisant notamment les travaux de Michel Foucault, Jacques Derrida et Antonio Gramsci, ainsi que l'œuvre fondatrice d'Edward Said, pour élaborer une critique des récits eurocentrés de la modernité, attentive aux circulations,

1. Anibal QUIJANO, « Colonialidad y modernidad/racionalidad », *Perú Indígena*, 13-29, 1992, p. 11-20.

2. Philippe COLIN, Lissell QUIROZ, *Pensées décoloniales. Une introduction aux théories critiques d'Amérique latine*, Paris, Zones, 2023.

3. *Ibidem*.

4. Capucine BODIN, « Études décoloniales et postcoloniales dans les débats français », *Cahiers des Amériques latines*, 62, 2009, p. 129-140.

aux traductions et aux hybridations produites par l'expérience coloniale. Elles ont été portées en grande partie par des théoriciens de la littérature mais aussi par un certain nombre d'historiens qui prolongent la perspective historique de Guha, au premier rang desquels Dipesh Chakrabarty⁵.

Comme l'a montré Capucine Boidin, les études décoloniales, quant à elles, se structurent dans les années 1990 à partir de terrains et de généalogies distincts, liés prioritairement à l'histoire des empires ibériques et à la place de l'Amérique latine dans la formation du système-monde moderne⁶. Si le concept de « colonialité du pouvoir » formulé par Quijano joue un rôle de point d'ancrage, le courant s'inscrit aussi dans des traditions antérieures, au premier rang desquelles la philosophie de la libération d'Enrique Dussel ou les théories des systèmes-monde développées par Immanuel Wallerstein ou Samir Amin⁷. Autour de ces jalons se déploie une constellation d'auteurs aux profils disciplinaires et aux positions contrastées (philosophie, sociologie, anthropologie), parmi lesquels Walter Mignolo, Santiago Castro-Gómez, Arturo Escobar, Ramón Grosfoguel ou María Lugones.

Le courant s'est avant tout construit en rupture par rapport aux *postcolonial studies*, leur reprochant tout à la fois d'avoir suggéré, à travers la notion de « postcolonial », que nous vivrions dans une époque située « après » la colonisation, là où les décoloniaux insistent sur la persistance du fait colonial via la notion de colonialité, mais aussi d'avoir pensé leur objet à partir d'un appareil critique et d'une épistémologie avant tout occidentale⁸. Le sociologue Ramón Grosfoguel qualifie ainsi de « cavaliers de l'Apocalypse », Foucault, Gramsci, Derrida et Guha⁹, quatre penseurs issus pour la majorité du monde occidental, qui constituent à ses yeux le socle théorique quasiment exclusif des études postcoloniales. Ceci va avec la dénonciation du fait que, par leur analyse des discours, les études postcoloniales se seraient centrées sur le versant culturel de la colonisation au détriment des aspects économiques et géopolitiques que les études décoloniales se proposent d'éclairer grâce aux apports de la théorie des systèmes-mondes.

Les études décoloniales se sont enfin positionnées comme une alternative radicale à des études postcoloniales qui auraient finalement été cooptées par les élites académiques libérales étatsuniennes¹⁰, proposant à travers des notions comme celles de « *delinking* » ou de « désobéissance épistémique » de rompre

5. Voir notamment Romain BERTRAND, « Comptes rendus. Dipesh Chakrabarty. Provincialiser l'Europe. La pensée postcoloniale et la différence historique », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 75-3/4, 2020, p. 821-826.

6. C. BOIDIN, « Études décoloniales et postcoloniales dans les débats français », art. cit.

7. P. COLIN, L. QUIROZ, *Pensées décoloniales...*, op. cit.

8. Ramón GROSGOUEL, « Decolonizing Political-Economy and Post-Colonial Studies. Transmodernity, Border Thinking, and Global Coloniality », *Tabula Rasa*, 4, 2006, p. 17-48; Ella SHOHAT, « Notes on the "Post-Colonial" », *Social Text*, 31/32, 1992, p. 99-113.

9. R. GROSGOUEL, « Decolonizing Political-Economy and Post-Colonial Studies... », art. cit.

10. C. BOIDIN, « Études décoloniales et postcoloniales dans les débats français », art. cit.

avec le cadre conceptuel eurocentré des sciences sociales, pour élaborer une théorie critique qui ne prenne plus le Sud global comme objet, mais comme le site et l'épistémè à partir desquels penser la résistance. Dans ce contexte, les auteurs décoloniaux ont revendiqué comme le cœur de leur inspiration un certain nombre d'auteurs issus du Sud global (parmi lesquels Abdelkébir Khatibi, Frantz Fanon, Gloria Anzaldúa, etc.)¹¹, même s'il est difficile de nier l'importance d'auteurs comme Foucault ou Derrida sur un courant qui fait de «l'épistémè» occidentale l'un des centres de gravité de sa critique¹².

Qu'il s'agisse de critiquer ladite «épistémè» occidentale ou l'asymétrie entre les différents systèmes de production, le terme de «colonialité» apparaît comme un liant central qui doit permettre de penser l'unité des deux dimensions – épistémique et économique – dans le colonialisme, mais aussi leur persistance par-delà la colonisation, et donc de nommer le régime de connaissance et le rapport au monde desquels la désobéissance épistémique devrait permettre de sortir. C'est dans ce contexte que l'ouvrage *Colonialité. Plaidoyer pour la précision d'un concept*, publié en 2024 par l'historien Michel Cahen chez Karthala, entend proposer une clarification nécessaire du concept de colonialité. En étudiant les différentes définitions du mot depuis son apparition sous la plume de Quijano jusqu'à son réinvestissement par les auteurs membres du réseau «modernidad/colonialidad» au cours des années 1990 et 2000¹³, Cahen propose une synthèse essentielle à l'heure où le boom dans l'emploi de la notion est en passe de la transformer en signifiant flottant, voire vide, aux définitions aussi multiples que ses emplois.

Au-delà, Cahen propose une discussion critique de la notion, rare dans les contributions francophones qui se sont pour le moment surtout employées à retracer l'émergence des études décoloniales, à retracer les influences théoriques du courant ou à historiciser sa réception académique et médiatique en France¹⁴. Son essai rentre de plain-pied dans les controverses théoriques qui animent les études décoloniales en mettant le concept de colonialité à l'épreuve d'une analyse fine et empirique des processus historiques. Il affirme ainsi adopter une posture «critique mais pas "anti"» (p. 14), à rebours de la «réaction corporatiste» qui a parfois caractérisé les contributions des historiens francophones sur le sujet¹⁵.

11. Walter D. MIGNOLO, «The Geopolitics of Knowledge and the Colonial Difference», *South Atlantic Quarterly*, 101-1, 2002, p. 57-96, ici p. 66.

12. Juan PABLO BERMÚDEZ, «La désobéissance épistémique. Rhétorique de la modernité, logique de la colonialité et grammaire de la décolonialité», in Walter MIGNOLO (éd.), *La Désobéissance épistémique. Rhétorique de la modernité, logique de la colonialité et grammaire de la décolonialité*, Lausanne, Peter Lang, 2015, p. 23-26.

13. P. COLIN, L. QUIROZ, *Pensées décoloniales...*, op. cit.

14. C. BOIDIN, «Études décoloniales et postcoloniales dans les débats français», art. cit; P. COLIN, L. QUIROZ, *Pensées décoloniales...*, op. cit; Stéphane DUFOIX, *Décolonial*, Paris, Anamosa, 2023; *ibidem*.

15. Cette «réaction corporatiste» est mise en évidence par Julien DEBONNEVILLE, «(Re)connaissances anthropologiques du postcolonial. Circulations, résistances et institutionnalisations», *Revue d'anthropologie des connaissances*, 11-3, 2017, p. 283, ici p. 291.

De fait, quoiqu'elles fassent à l'histoire une place centrale, les études décoloniales ont avant tout été portées par des sociologues, anthropologues ou philosophes¹⁶. De surcroît, les études décoloniales ont surtout théorisé leurs concepts à partir du cas de l'Amérique latine. Ceci rend particulièrement féconde la perspective adoptée par Cahen, à la fois historienne et reposant sur l'expertise d'un spécialiste de l'Empire portugais, notamment du colonialisme portugais en Afrique. L'auteur, qui regrette le « fort régionalisme sud-américain » (p. 50) des études décoloniales, propose un déplacement visant à mettre le concept de colonialité à l'épreuve des situations coloniales en Afrique – continent qui fait office d'impensé dans les études décoloniales latino-américaines – et de l'Asie, qui ont surtout été travaillées par les études postcoloniales.

Le livre s'ouvre sur une critique de la notion de colonialité telle que formulée par Quijano, en particulier par un questionnement sur la date de 1492, qui fait office de moment inaugural de la colonialité chez l'ensemble des décoloniaux. Cette focalisation s'explique en partie par le contexte dans lequel écrit Quijano – à savoir en 1992, moment de contre-célébrations intenses de la « découverte » des Amériques par Christophe Colomb chez un grand nombre de militants et d'intellectuels sud-américain¹⁷.

Or, comme le note Cahen, 1492 coïncide également avec « l'expansion portugaise vers l'Asie, plus importante économiquement au départ et tout aussi productrice de système-monde » que la « découverte » de l'Amérique, ce qui conduit d'ailleurs les Portugais à délaisser, dans un premier temps, l'exploitation du Brésil puisque l'Asie et du Golfe de Guinée sont plus rentables (p. 50 et 52). Par ailleurs, si la subalternisation de certaines populations sur la base de critères raciaux est l'un des critères fondamentaux sur lesquels repose le concept de colonialité, Cahen s'interroge sur l'opportunité de faire remonter l'apparition de cette dernière avant 1492, par exemple à

« la guerre contre l'Andalousie musulmane, la course méditerranéenne (durant tout le Moyen Âge), la traite servile est-atlantique (depuis le début du XIV^e siècle) [...], la conquête des Canaries (et l'esclavage des Guanches) à partir de 1336, la prise de Ceuta en 1415, la création du comptoir d'Arguim [...] par les Portugais en 1443, la première vente publique d'esclaves noirs au sud du Portugal en 1444, les étapes vers le contournement de l'Afrique en direction de l'Inde tout au long du XV^e siècle » (p. 51).

Ou encore la persécution des juifs dans la péninsule Ibérique dès la fin du XIV^e siècle (p. 54).

Si les dates de débuts possibles ne manquent pas, la question de la fin de la colonialité est encore plus épineuse et occupe Cahen dans un deuxième temps de l'ouvrage. L'un des aspects majeurs de l'argumentation décoloniale concerne en effet la persistance de la colonialité par-delà les indépendances. Ici, l'auteur propose une approche spécifique pour les différentes parties du

16. C. BOIDIN, « Études décoloniales et postcoloniales dans les débats français », art. cit.

17. P. COLIN, L. QUIROZ, *Pensées décoloniales...*, op. cit.

globe. S'il est d'après lui clair qu'en Amérique latine, les indépendances peuvent être qualifiées d'indépendances sans décolonisation au sens où ce sont les élites créoles et blanches qui arrachent leur indépendance par rapport à la métropole (p. 74), il n'en va pas de même dans la plupart des pays africains où « même si les indépendances ont très souvent été néocoloniales, ce furent des indépendances avec décolonisation, c'est-à-dire dans de nouveaux pays qui n'étaient plus des colonies et redevenaient indigènes » (p. 99). Ailleurs dans le livre, le constat est étendu à l'Asie et aux mondes musulmans (p. 83), ce qui amène Cahen à affirmer d'autres critères pour étudier la colonialité que le simple maintien d'élites blanches ou créoles au pouvoir après la décolonisation.

Cette redéfinition du concept occupe le troisième temps de l'ouvrage. Pour Cahen, analyser la colonialité comme une simple continuation de la colonisation après les indépendances formelles reviendrait à n'en faire qu'une prolongation de l'idée de « situation coloniale » telle qu'elle avait déjà été identifiée par Georges Balandier en 1951, certes étendue à l'après-colonisation, mais sans gain conceptuel supplémentaire (p. 99). S'écartant progressivement de la notion proposée par Quijano, Cahen propose donc une nouvelle définition de la colonialité fondée sur la longue durée, comme une forme de domination « née avec l'expansion capitaliste avant la colonisation formelle », qui « traverse la période coloniale pour persister encore aujourd'hui dans de vastes parties de la planète » (p. 99) et qui englobe « l'ensemble des formations sociales et rapports sociaux produits par les formes d'exploitation non capitalistes de la domination du capitalisme tout au long de son expansion extérieure (mercantile et impérialiste), avec toutes les conséquences culturelles, politiques, identitaires, etc. » qu'elle implique (p. 96). Il s'agit ainsi, pour Cahen, de déplacer l'analyse depuis l'étude des configurations coloniales spécifiques vers un cadre théorique permettant de penser la colonialité comme un rapport structurel de portée globale, différencié selon les contextes historiques, et au sein duquel l'indépendance formelle a pu signifier – ou non – une décolonisation effective.

Ici, l'ancrage marxiste de l'auteur ressort nettement. La colonialité est pensée comme l'un des dispositifs historiques de la domination capitaliste, et non comme un principe autonome : ce faisant, elle est en quelque sorte subsumée derrière le capitalisme. Dans le débat séculaire visant à déterminer qui du capitalisme, du colonialisme ou de la modernité constitue l'architecte premier des dominations contemporaines, la contribution de Cahen tranche clairement en faisant de la colonialité l'un des modes par lesquels le capitalisme s'est étendu et maintenu dans certaines régions du globe, en s'appuyant sur des formes d'exploitation non capitalistes et sur la subalternisation durable de populations entières (p. 65). De ce point de vue, Cahen s'éloigne de certaines positions décoloniales qui tendent à faire de la colonialité un problème distinct du capitalisme – voire un principe fondateur le supplantant en importance historique. Dans le même temps, l'auteur se rapproche des traditions marxistes latino-américaines, en particulier des théories de la dépendance et de l'analyse du système-monde, qui inscrivent nettement l'expansion coloniale dans le cadre du développement du capitalisme.

L'ancrage marxiste se manifeste encore à travers les différentes caractéristiques que Cahen identifie comme fondatrices pour la colonialité. La première est la mise en place de « formes non capitalistes d'exploitation [...] indispensables à la domination capitaliste » (p. 95). Reprenant les lectures marxistes de l'accumulation primitive, l'auteur souligne que le capitalisme se montrerait incapable d'assurer son accumulation initiale en se fondant uniquement sur une main-d'œuvre salariée et/ou prolétaire, qui doit être payée au coût de la reproduction de la force de travail. Le capitalisme doit donc obligatoirement s'appuyer sur des formes de travail forcé et/ou sur des populations dont le mode d'existence repose en partie sur l'autosubsistance, dont l'auteur dresse un inventaire exhaustif (p. 87-90). L'une des caractéristiques essentielles de la colonialité serait donc cette subalternisation sans prolétarianisation qui se manifeste dans les territoires du globe où s'opère l'accumulation primitive du capital. Cette subalternisation passe, par ailleurs, par le recours à la créolisation, processus « indissociable de la colonialité » (p. 92). Prolongeant un certain nombre de lectures décoloniales ayant critiqué la centralité – et parfois la célébration – des notions de créolisation et d'hybridité culturelle au sein des études postcoloniales, Cahen analyse la créolisation comme le remplacement de populations entières des colonies par des populations exogènes, processus qui s'avère nécessaire pour reproduire la force de travail décimée intentionnellement ou non (p. 91-92)¹⁸. Ce « cataclysme identitaire » a certes été productif de nouvelles identités, mais ces dernières n'abolissent aucunement les inégalités raciales entre les différents groupes en présence (p. 92); et cette créolisation nourrit la subalternisation au cœur du déploiement de la colonialité. Enfin, Cahen insiste sur l'importance des hiérarchies de genre dans la définition de cette dernière, puisque le genre structure notamment les économies domestiques et donc la possibilité d'un travail féminin gratuit mis à profit par le système capitaliste (p. 103 *et sq.*). L'ensemble de ces facteurs caractérisent une colonialité qui serait encore à l'œuvre « dans de larges pans de la planète, notamment en Afrique et en Asie », sans quoi le capitalisme, confronté à une immense majorité de prolétaires et une petite minorité de capitalistes, se serait déjà effondré sous le poids de ses contradictions internes (p. 90).

Le troisième temps de l'ouvrage est consacré à une critique des théorisations de la colonialité du savoir développées par des auteurs comme Walter Mignolo ou Arturo Escobar¹⁹. Cahen ne fait pas mystère de son parti-pris matérialiste et propose une critique vigoureuse de ces approches qui déplacent la colonialité sur le plan de la subjectivité et des ontologies, ces dernières faisant du

18. Sur ces critiques, voir notamment Silvia Rivera CUSICANQUI, « Ch'ixinakax utxiwa: A Reflection on the Practices and Discourses of Decolonization », *South Atlantic Quarterly*, 111-1, 2012, p. 95-109.

19. Arturo ESCOBAR, *Sentipensar con la tierra. Nuevas lecturas sobre desarrollo, territorio y diferencia*, Medellín, Ediciones Unaula, 2014; Walter MIGNOLO, *Local Histories/global Designs: Coloniality, Subaltern Knowledges, and Border Thinking*, Princeton, Princeton University Press, 2000; W. MIGNOLO, *The Darker Side of Western Modernity: Global Futures, Decolonial Options*, Durham, Duke University Press, 2011.

dualisme entre nature et culture, l'Occident et ses Autres, autant d'ennemis à abattre pour la pensée décoloniale. Cahen qualifie cette perspective, désormais « majoritaire dans les approches décoloniales [et] qui donne le primat à l'épistémè, de *décolonial idéaliste* », ajoutant que « ce décolonial-là, malgré son phrasé d'apparence très radicale, est parfaitement "digérable" par le système-monde capitaliste ». En effet, pour l'auteur, « aucune révolution décoloniale ne se produira jamais [...] par simple "mouvement de pensée" [ou] "désobéissance épistémique" » (p. 143). De fait, et bien qu'ils aient en leur temps reproché aux auteurs postcoloniaux exactement le même positionnement pour s'instituer, bon nombre d'auteurs décoloniaux écrivent aujourd'hui depuis les grandes universités étatsuniennes – ce qui leur a valu d'importantes critiques de figures moins institutionnelles et néanmoins fondatrices du courant décolonial telles que Silvia Rivera Cusicanqui, qui qualifie des auteurs comme Mignolo ou Dussel de « nouveaux gourous » des études décoloniales²⁰.

Plus précisément, Cahen reproche à ceux qu'il associe à ce courant « idéaliste » d'inverser la relation entre infrastructure et superstructure, matérialité du monde et ontologie. Critiquant la notion « d'ontologie politique » d'Escobar à partir de l'exemple choisi par ce dernier de la monoculture, il met en doute l'affirmation selon laquelle « seule une ontologie spécifique conduit à la monoculture ». Il souligne l'écart entre l'ontologie des acteurs de l'agrobusiness contemporains et celle des propriétaires d'haciendas aux débuts de la période moderne, deux groupes sociaux ayant pratiqué la monoculture. En symétrie, il rappelle que d'innombrables paysanneries pratiquent encore la polyculture aujourd'hui y compris au sein de l'Occident « naturaliste » (p. 151). Pour Cahen, « ce n'est donc pas une ontologie qui, seule, *induit* la monoculture [...] mais le capitalisme : en revanche, ce processus de monoculture [...] *produit/s'exprime par* une idéologie/ontologie » (p. 151, c'est l'auteur qui souligne).

À ce stade, on peut toutefois mentionner que les expérimentations de nouveaux modes de culture s'accompagnent la plupart du temps du développement de nouveaux imaginaires et de nouvelles ontologies, et que ces deux processus s'alimentent mutuellement, ainsi que l'ont montré nombre de travaux anthropologiques récents²¹. Si l'auteur de ces lignes partage pleinement la critique de Cahen envers le « décolonial idéaliste » qui conduit, de manière quasiment mystique, à envisager le réel comme une émanation du langage (ce que matérialisent certains usages abusifs de la notion « d'énaction », notamment chez Escobar), réduire l'ontologie à une simple manifestation des rapports de production et, partant, à une idéologie semble ne pas faire justice à toute une

20. S. R. CUSICANQUI, « Ch'ixinakax utxiwa... », art. cit, p. 102.

21. Elise DEMEULENAERE et alii, « La sélection participative à l'épreuve du changement d'échelle. À propos d'une collaboration entre paysans sélectionneurs et généticiens de terrain », *Natures Sciences Sociétés*, 25-4, 2017, p. 336-346 ; Christelle PINEAU, *La Corne de vache et le microscope. Le vin « nature », entre sciences, croyances et radicalités*, Paris, La Découverte, 2019 ; Jean FOYER, Aurélie CHONÉ, Valérie BOISVERT (éd.), *Les Esprits scientifiques. Savoirs et croyances dans les agricultures alternatives*, Grenoble, UGA Éditions, 2022.

tradition anthropologique qui s'est employée à conceptualiser l'interaction entre représentations et pratiques comme un processus dynamique de co-construction. On peut ici penser à des auteurs pour la plupart en lien avec le courant décolonial, parmi lesquels Marisol de la Cadena, Mario Blaser, Elizabeth Povinelli ou Eduardo Kohn²². Mais des conceptions analogues visant à complexifier la relation entre infra- et superstructure peuvent également être retrouvées au sein de la tradition marxiste, et l'on peut ici penser aux rapports entre imaginaire et technique chez le marxiste hétérodoxe Cornélius Castoriadis qui écrivait dès 1975, dans *L'Institution imaginaire de la société*:

« C'est une chose de reconnaître l'importance fondamentale de l'enseignement de Marx concernant la relation qui unit la production et le reste de la vie sociale [...]. C'est une autre chose, que de réduire la production, l'activité humaine médiatisée par des instruments et des objets, le travail, aux forces productives, c'est-à-dire finalement à la technique, d'attribuer à celle-ci un développement « en dernière analyse » autonome, et de construire une mécanique des systèmes sociaux basée sur une opposition éternelle et éternellement la même entre une technique ou des forces productives qui posséderaient une activité propre et le reste des relations sociales et de la vie humaine, la superstructure, dotée tout aussi arbitrairement d'une passivité et d'une inertie essentielle »²³.

De manière cohérente par rapport à ce positionnement matérialiste, Cahen souligne la nécessité de « revenir à la bonne vieille lutte des classes et des peuples opprimés, [que le décolonial] enrichira de toutes les épistémès subalternes dans le nouveau contexte d'une planète qui désormais ne pourra plus être sauvée que par la confluence des luttes prolétariennes et subalternes ». Dans la lignée des auteurs et bien souvent autrices décoloniales ayant souligné le nécessaire primat des luttes par rapport aux réflexions épistémologiques, Cahen appelle à « rompre avec la dérive idéaliste, culturaliste et orientaliste » pour se concentrer sur « les portées pratiques et théoriques des luttes indigènes et noires, anticoloniales et décoloniales » (p. 205)²⁴. Selon l'auteur, il s'agit de la seule manière « pour que le décolonial ait des conséquences politiques et sociales concrètes » (p. 143) et ne tombe pas dans une « impasse idéaliste qui verse très vite dans le culturalisme », puisque « les évolutions épistémiques, idéologiques, etc., sont toujours liées à des mouvements sociaux ou au moins des évolutions sociales » (p. 172).

Il serait pourtant dommageable de séparer trop nettement entre les deux dimensions – économique et épistémique, entre l'infrastructure et la superstructure. Si l'analyse de Cahen rappelle à juste titre la nécessité que les études décoloniales ne perdent pas, comme ce fut en partie le cas des études postcoloniales, la dimension économique centrale qui était essentielle aux

22. Marisol DE LA CADENA, Mario BLASER (éd.), *A World of Many Worlds*, Durham, Duke University Press, 2018; Eduardo KOHN, *How Forests Think. Toward an Anthropology Beyond the Human*, Berkeley, University of California Press, 2013; Elizabeth A. POVINELLI, *Geontologies. A Requiem to Late Liberalism*, Durham, Duke University Press, 2016.

23. Cornélius CASTORIADIS, *L'Institution imaginaire de la société*, Paris, Éditions du Seuil, 1975, p. 28.

24. Voir, pour un tel positionnement, S. R. CUSICANQUI, « Ch'ixinakax utxiwa... », art. cit.

théories de la dépendance et du système-monde (p. 189), une telle prise en compte n'est pas nécessairement antagoniste avec l'analyse des dimensions plus épistémologiques. De nouveau, on trouve au sein des traditions décoloniales et marxistes des positionnements permettant de penser les deux aspects ensemble, par exemple chez le psychanalyste Frantz Fanon, qui fait figure d'inspiration majeure pour les décoloniaux. Contre le nationalisme culturel, ce dernier écrivait que « se battre pour la culture nationale, c'est d'abord se battre pour la libération de la nation, matrice matérielle à partir de laquelle la culture devient possible » – ce qui le conduisait à affirmer « qu'il n'y a pas un combat culturel qui se développerait latéralement au combat populaire »²⁵. Pour autant, la dimension subjective restait centrale dans *Peau noire, masques blancs* (1952)²⁶, et il semblerait dommageable de séparer très nettement entre ces deux aspects de la lutte. Dit autrement, si l'on souhaite éviter de perpétuer l'éternelle opposition entre infrastructure et superstructure, idéalisme et matérialisme à travers l'idée de colonialité, il y aurait à notre avis tout à gagner – pour peu que l'on souhaite employer ces termes – à envisager la colonialité du pouvoir (au sens de colonialité matérielle) et la colonialité du savoir comme deux éléments en perpétuelle co-constitution, sans garantir de primat à l'une par rapport à l'autre.

Le dernier temps de l'ouvrage, inspiré par l'actualité récente, est consacré au lien entre le décolonial et la guerre. Proposant un inventaire éclairant de certaines positions d'auteurs décoloniaux en matière de politique internationale, Cahen les analyse comme le résultat de la tendance à l'essentialisme de certains auteurs, qui fustigent en permanence « l'Occident » ou « la Modernité », ce qui les conduirait à des formes de « campisme ». Ce terme hérité de la guerre froide décrit assez bien certaines prises de position décoloniales rappelées par l'auteur, notamment le soutien de Mignolo à l'annexion de la Crimée ou sa célébration, en 2017, de « l'émergence de divers projets de dés-occidentalisation » parmi lesquels « la réémergence politique de la Chine, le redressement de la Russie après l'humiliation de la fin de l'URSS, qui lui a permis de s'opposer à l'occidentalisation de l'Ukraine et de la Syrie, et la coopération de l'Iran avec la Chine et la Russie » (p. 191-192). On pourrait ici rattacher le positionnement de Mignolo, et d'autres, à l'incapacité plus large d'un certain nombre de politiques et d'intellectuels latino-américains, formés dans un contexte de guerre froide et d'hégémonie des États-Unis sur le continent, à penser un impérialisme autre que l'impérialisme étatsunien – et notamment les impérialismes chinois et russe qui s'expriment aujourd'hui de manière particulièrement flagrante²⁷. Cahen se garde bien de généraliser cette critique à l'ensemble du courant décolonial, vaste et hétérogène, et rappelle un ensemble de positions dissonantes émanant

25. Frantz FANON, *Les Damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002 [1961], p. 221.

26. F. FANON, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Éditions du Seuil, 1952.

27. Je remercie Anaïs Fléchet pour cette observation.

notamment des militants de terrain, appelant à opposer à ce campisme un décolonial internationaliste (p. 199).

Dans cette perspective, on pourrait rappeler que figure, parmi les inspirations revendiquées de Mignolo et plus largement du courant décolonial, l'auteur Abdelkébir Khatini, dont la notion de « double critique »²⁸, avancée en 1983, visait précisément à éviter l'écueil du campisme en critiquant tant les effets du (néo)impérialisme occidental que le poids des traditionnalismes issus du Sud global – en particulier, dans le cas de Khatibi, les formes de dogmatisme religieux et de conservatisme culturel articulées à l'islam.

On le voit, l'ampleur de l'ouvrage est considérable. Il en découle les limites propres à n'importe quel essai du genre. À bien des égards, la plupart des questions abordées le sont surtout à partir du cas de l'Amérique latine et de l'Afrique. L'auteur ne peut que se contenter de suggérer la nécessité de penser plus avant la manière dont ces réalités opèrent en Asie et ailleurs, lors même que la notion de colonialité est censée s'appliquer à l'ensemble des situations semi-coloniales, coloniales ou post-coloniales à travers le monde et les siècles. Par ailleurs, si l'ouvrage de Cahen montre parfaitement ce que la pratique de l'histoire peut faire au concept de colonialité, il reste beaucoup plus limité quant à suggérer ce que la colonialité peut faire à l'histoire. Quels nouveaux modes d'enquête la prise en compte de ce concept ouvre-t-elle, comment le concept transforme-t-il – ou non – la pratique de l'histoire telle qu'elle se déployait au sein des différents champs de l'histoire de la colonisation ? Pour tenter de répondre à cette question, il semble qu'il faille distinguer entre les analyses matérialistes et celles plus épistémologiques de la colonialité.

Si l'on se situe du côté des analyses dites idéalistes, portées par des auteurs comme Mignolo, qui cherchent par la pratique de la « désobéissance épistémique » à sortir de la colonialité qui structurerait le savoir académique, alors la quête des « dehors » peut conduire à réfuter la pertinence de l'histoire – ou des sciences sociales en général – pour penser le passé des sociétés (ex)-colonisées²⁹. Ainsi, l'anthropologue Marisol de la Cadena, dans *Earth Beings: Ecologies of Practice across Andean Worlds* (2015), affirme-t-elle la nécessité de sortir du « régime de réalité » historique afin de prendre pleinement au sérieux certains énoncés des sujets des enquêtes anthropologiques – dans son cas, l'argument d'un chamane péruvien selon lequel une montagne aurait aidé à repousser les conquistadors espagnols³⁰. Pour de la Cadena, il s'agit de penser « l'avoir-lieu de l'ahistorique »³¹ : dans une telle configuration, la place de l'histoire n'est rien moins qu'évidente. Tout au plus peut-elle chercher à retracer le cheminement

28. Abdelkébir KHATIBI, *Maghreb pluriel*, Paris, Denoël, 1983.

29. Jean-Frédéric SCHAUB, « Survivre aux asymétries », in Antoine LILTI, Sabina LORIGA, Silvia SEBASTIANI (éd.), *L'Expérience historiographique. Autour de Jacques Revel*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2020, p. 165-179.

30. Marisol DE LA CADENA, *Earth Beings. Ecologies of Practice across Andean Worlds*, Durham, Duke University Press, 2015, p. 117.

31. *Ibidem*.

historique par lequel la colonialité du savoir se serait imposée à l'échelle globale, conduisant à la marginalisation d'autres manières de voir le monde ; ou bien à contester les ruptures trop nettes qui s'établiraient entre le temps historique et le temps des peuples qui ont longtemps été considérés comme sans histoire³².

Si l'on se dirige vers les perspectives matérialistes privilégiées par Cahen en revanche, alors la colonialité vient surtout ajouter un nouveau concept particulièrement large et englobant, censé couvrir six à sept siècles d'histoire humaine tout en s'appliquant à une multitude de contextes coloniaux, semi-coloniaux ou postcoloniaux à travers les sept continents, à une discipline de plus en plus rétive aux grands récits. On ne s'étonnera pas, dès lors, que la notion de colonialité ait à ce stade donné lieu à relativement peu d'enquêtes historiques qui la prennent comme véritable concept opératoire et qu'elle reste surtout mobilisée par des anthropologues, des philosophes ou des sociologues qui écrivent à propos de l'histoire. À l'image de Grosfoguel, qui résume l'émergence de la colonialité du savoir à travers ce qu'il qualifie de « quatre épistémicides » du long XVI^e siècle dans un article d'une vingtaine de pages censé couvrir la conquête d'Al-Andalus et des Amériques, le commerce triangulaire et la chasse aux sorcières en Europe – sans oublier la manière dont tous ces phénomènes sont liés à l'émergence du *cogito* chez Descartes³³. Ceci vaut relativement moins pour le monde anglophone, où les historiens se montrent plus enclins à mobiliser de tels outils théoriques. Mais même là, la colonialité et les concepts issus des études décoloniales plus largement sont avant tout des objets de discussion conceptuels plutôt que des notions mises au service de l'enquête. Cela est particulièrement manifeste dans le numéro spécial consacré aux études décoloniales par la revue *History and Theory* en 2021, et où les concepts décoloniaux apparaissent comme des objets de débat davantage que comme des outils d'analyse³⁴.

On le voit, la manière dont la « colonialité » peut être mise au service de la pratique de l'histoire demeure ambivalente. L'ouvrage de Cahen reste toutefois salubre pour préciser les contours et les limites de la notion, ainsi que les débats qu'elle soulève : on saura, de ce point de vue, gré à l'auteur d'avoir fait l'effort de préciser la définition d'un concept en usage plutôt que d'ajouter son propre tournant et son propre concept à la liste en perpétuelle expansion des notions à la mode. On ne peut que souhaiter que, à sa suite, d'autres travaux

32. Pour une telle relativisation de la séparation entre temps historique et ce qu'on appelait autrefois le « temps du mythe », voir Alban BENSA, Kacué Yvon GOROMOEDO, Adrian MUCKLE, *Les Sanglots de l'aigle pêcheur. Nouvelle-Calédonie. La guerre kanak de 1917*, Toulouse, Anacharsis, 2015 ; Carlo GINZBURG, « L'héritage ambivalent de Mircea Eliade », *Gradhiva. Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*, 30, 2019, p. 130-140.

33. Ramón GROSGOUEL, « The Structure of Knowledge in Westernized Universities. Epistemic Racism/Sexism and the Four Genocides/Epistemicides of the Long 16th Century », *Human Architecture. Journal of the Sociology of Self-Knowledge*, 11-1, 2013.

34. Ulrich Timme KRAGH, « The Possibility of an Outside: Theoretical Preamble », *History and Theory*, 60-4, 2021, p. 3-19.

historiens viennent questionner les usages des différentes notions mises en circulation par les études décoloniales – à savoir non seulement la colonialité, mais aussi les notions de « désobéissance épistémique », « d'épistémicides », de « pensée-frontière », ou plus largement les appels à « décoloniser » les sciences sociales et l'histoire.

Matti LEPRÊTRE
Sciences Po
Centre d'histoire
27 rue Saint-Guillaume
75337 Paris cedex 07
matti.lepretre@sciencespo.fr

L'orientalisme autrement. Une enquête collective sur les savoirs de l'Algérie coloniale

À propos de: **Marie BOSSAERT, Augustin JOMIER, Emmanuel SZUREK (éd.),**
L'Orientalisme en train de se faire.
Une enquête collective sur les études orientales dans l'Algérie coloniale,
Paris, Éditions de l'EHESS, 2024, ISBN 978-2-7132-3374-6.

Natividad PLANAS

En juillet 2014, au volant d'un camion de déménagement, Emmanuel Szurek, brillant spécialiste des politiques linguistiques de la Turquie nationaliste¹, accompagné de son collègue Augustin Jomier, auteur d'un livre passionnant sur le Mzab (sud de l'Algérie) et l'ibadisme au cours de la période coloniale², transportent deux dizaines de cartons et des malles pleines de documents ayant été produits par le linguiste, berbérisant et arabisant, René Basset ou lui ayant appartenu. Conservés dans la résidence familiale de Gérardmer (Vosges) pendant plusieurs décennies, ces documents ont fait l'objet d'un don à l'attention de l'École des hautes études en sciences sociales (Paris). Cinq ans plus tard, lors d'un voyage à Versailles, sont récupérés autant de cartons contenant le reste du fonds, lesquels avaient été oubliés sous une charpente dans l'un des deux chalets que les Basset possédaient dans les Vosges, puis remisés dans la région parisienne en attendant d'être confiés au Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques (CETOBaC) de l'EHESS. La famille Basset avait décidé de livrer à la communauté scientifique la totalité des matériaux restant en sa possession. Quelques années plus tôt, la bibliothèque de René Basset et Jean Deny, son gendre turcologue, avait rejoint la Bibliothèque universitaire

1. Nathalie CLAYER, Fabio GIOMI, Emmanuel SZUREK (éd.), *Kemalism. Transnational Politics in the Post-Ottoman World*, Londres, Tauris, 2019. Voir également E. SZUREK, « Appeler les Turcs par leur nom. Le nationalisme patronymique dans la Turquie des années 1930 », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 60-2, 2013, p. 18-37.

2. Augustin JOMIER, *Islam, réforme et colonisation : une histoire de l'ibadisme en Algérie, 1882-1962*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2020.

des langues et civilisations (BULAC) où se trouvait déjà celle d'André Basset, fils de René, spécialiste des parlers berbères.

Ces archives et livres, contenant une grande partie des savoirs coloniaux élaborés ou mobilisés en Algérie durant la période coloniale, n'en étaient pas à leur premier déplacement. En 1930, six ans après la mort de René Basset, l'ensemble de ses papiers avaient été rapatriés vers la France depuis Alger. Ils furent conservés par la famille dans les Vosges jusqu'à leur prise en charge par l'EHESS, presque un siècle après la mort du linguiste. Ce fonds rassemble non seulement sa correspondance et autres documents personnels, mais également les papiers de son gendre, ainsi que les écrits et matériaux de terrain de Charles de Foucauld et Adolphe de Calassanti Motylinski portant sur les parlers touaregs dans le Sahara. L'ensemble a, depuis la parution de l'ouvrage, rejoint l'Humathèque du campus Condorcet.

En 2016, alors que l'EHESS n'était en possession que d'une partie de ces archives, une équipe constituée de chercheurs confirmés, d'étudiants, d'archivistes auxquels s'associa un conservateur de bibliothèque met en place un séminaire consacré à l'étude de la documentation contenue dans les premiers cartons donnés par la famille Basset. C'est à ce moment que Marie Bossaert, spécialiste des savoirs turco-ottomans en Italie³, rejoint E. Szurek et A. Jomier. Surgit alors le projet de ce livre, paru en 2024, *L'Orientalisme en train de se faire. Une enquête collective sur les études orientales dans l'Algérie coloniale*, résultat de cinq années d'un travail véritablement collectif (2016-2021).

Le fonds Basset (quinze mètres linéaires), et non René Basset lui-même, est au cœur de l'ouvrage, tout particulièrement la volumineuse correspondance que ce linguiste entretenait avec son entourage proche, ses collaborateurs locaux et les plus illustres hommes de savoir européens entre 1868 et 1926. La qualité de ce livre réside non seulement dans ses apports scientifiques concernant la fabrique de l'orientalisme au Maghreb, mais aussi dans la capacité de ses auteurs à restituer « la recherche en train de se faire ». Issu d'un dispositif englobant et inclusif, il porte la marque d'une collaboration filée avec les archivistes ayant pris en charge le traitement du fonds. Deux d'entre elles (Magali Nié et Naomi Russo) sont les autrices du deuxième chapitre. Elles y racontent comment elles se sont adaptées à une situation tout à fait inédite : rendre possible la consultation des archives aux membres du séminaire porteurs du projet tout en poursuivant le travail de traitement et d'archivage. Cela a eu pour avantage de permettre aux étudiants faisant partie de l'équipe de voir « l'archivage en train de se faire » (p. 54) et au lecteur de ce livre d'accéder à la parole des archivistes, souvent exclue de l'enquête et de sa restitution. La démarche ici adoptée impliquait d'intégrer pleinement dans le projet celles qui pour la première fois avaient

3. Marie BOSSAERT, « Tous Italiens ! politiques de protection et de citoyenneté dans Istanbul occupée (1918-1923) », in Frédéric HITZEL, Timour MUHIDINE (éd.), *Constantinople occupée, 1918-1923, une histoire culturelle*, Paris, CNRS Éditions, 2025, p. 345-363.

dénoué les liasses de cette correspondance, classée par année, mois et décade, entre les plis de laquelle étaient restés attachés des grains de sable – preuve s’il en est de sa « virginité ». À l’exception de la correspondance que René Basset entretint avec son beau-fils Jean Deny au cours de la Première Guerre mondiale, cette documentation était demeurée inexploitée et inaccessible aux chercheurs jusqu’à sa donation à l’EHESS.

Dès les premières lignes de l’introduction, le lecteur est averti : ce n’est pas un ouvrage sur les savoirs coloniaux qu’il s’apprête à lire, mais le résultat d’une enquête qui a cherché à saisir de diverses manières les pratiques sociales, intellectuelles et institutionnelles d’une élite savante coloniale soucieuse de valoriser son excellence aux yeux de la métropole. Saisir l’orientalisme « en train de se faire », comme le font les autrices et auteurs de cet ouvrage, impliquait de ne pas se laisser assourdir par le discours colonial dont se faisait l’écho la correspondance étudiée, d’adopter une approche fine permettant de saisir au plus près les pratiques de l’élite bourgeoise coloniale dont Basset faisait partie et de savoir s’emparer des moindres indices pour identifier les informateurs et les collaborateurs algériens (« les indigènes » dans le langage colonial) sur lesquels les savants de la colonie s’appuyaient pour construire leurs savoirs. Les auteurs de ce livre vont plus loin encore. Afin d’identifier et situer de manière juste l’entourage de René Basset, ils empruntent à l’anthropologie ses techniques et réalisent une étude qui éclaire le lien entre histoire familiale et pratiques scientifiques coloniales (celles de l’« école d’Alger »).

Lorrain, formé à Paris, René Basset est arrivé à Alger en 1880 pour y enseigner l’arabe et le berbère à l’École des lettres d’Alger. Linguiste, dialectologue, lexicographe, folkloriste, historien de la littérature arabe, spécialiste de la langue guèze d’Éthiopie, il entretient une activité épistolaire intense avec sa mère, des savants européens et un dense réseau de collaborateurs locaux. Parmi ceux-ci figurent les directeurs de la Médersa de Tlemcen et de Constantine – eux-mêmes en lien avec des enseignants ou informateurs « indigènes » – qui lui fournissent les matériaux nécessaires à ses travaux. Son réseau local lui permet de couvrir le nord de l’Algérie et de collecter ainsi des contes et des récits oraux à partir desquels il procède à la description des parlers arabes et berbères locaux. Influencé par la linguistique allemande, il cherche à identifier la langue originelle, la matrice, de tous ces parlers, dont la plus proche serait la langue parlée dans le Hoggar par les tribus touaregs.

Dès la première partie « Carrières. Une histoire des vies orientalistes », les auteurs de *L’Orientalisme en train de se faire* défendent l’idée que l’orientalisme est une affaire de famille en révélant de manière tout à fait éclairante les efforts et les solidarités familiales mis au service du projet colonial. Les ambitions de René Basset le conduisent à faire d’Alger un haut lieu de la science coloniale et à faire « école » (l’école d’Alger) dans le but de concurrencer l’orientalisme parisien comme cela est montré dans la deuxième partie de l’ouvrage qui a pour titre « Réseaux. Une histoire décentrée de l’intelligence orientaliste ». Quant à la troisième partie, intitulée « Terrains. Une histoire du métier d’orientaliste

en situation coloniale», elle éclaire spécifiquement les dispositifs coloniaux qui permirent à ces Européens mordus de linguistique d'accéder aux terrains «indigènes».

Dans la première partie de l'ouvrage, on voit de quelle manière se construit ou plus exactement se consolide l'ancrage social de la famille Basset dans la colonie. René donne carte blanche à sa mère, vivant toujours dans les Vosges, pour qu'elle lui trouve une épouse au pays (cinq lettres par semaine), ce à quoi celle-ci s'emploie de manière résolue. Elle passe en revue les candidates potentielles et les évalue à l'aune de critères tels que la santé, la complexion et la fortune, ainsi que leur capacité à s'adapter au contexte colonial. Brune et «maigre», plutôt que blonde et «grasse», sachant tenir son «rôle de ménagère», il faut surtout que l'élue apporte au foyer une dot conséquente. C'est ainsi que René Basset, âgé de presque quarante ans, épousa une toute jeune fille d'à peine dix-huit ans... «Silencieuse», n'ayant laissé dans les sources que des traces concernant ce mariage arrangé, elle donne naissance à six enfants. Deux de ses fils, André et Henri, prolongent l'œuvre de leur père, et sa fille épouse un turcologue renommé. C'est ainsi que la famille Basset est devenue une «“famille orientaliste”, dont le destin s'est tramé dans le cadre colonial» (p. 90), d'autant que ses membres demeurant en Algérie ne se limitent pas au foyer constitué par René.

Devenu directeur de l'École de Lettres d'Alger en 1894 après la mort d'Émile Masqueray, René Basset devient une figure influente au sein de la colonie, ce qui lui permet de donner un coup de pouce à la carrière de son frère Georges, administrateur de la commune mixte d'Azeffoun. En retour, ce dernier, qui pourtant est «nul en arabe» aux dires de son frère, lui sert d'intermédiaire pour la collecte de matériaux destinés à nourrir son travail de linguiste. Georges se charge de repérer et faire transporter jusqu'à Alger des manuscrits et des objets de collection provenant des zones rurales. Il tire parti de ses relations personnelles avec les caïds des tribus, qu'il qualifie de «primitifs», pour permettre à son frère d'accéder aux ressources du monde rural. La verticalité condescendante de la famille nucléaire à l'égard de ses membres les moins prisés et les moins qualifiés – ceux qui ratent à plusieurs reprises concours et examens – se double du mépris colonial à l'égard des mondes ruraux, disqualifiés et de ce fait facilement dépossédés. La mise en lumière de cet emboîtement fait comprendre au lecteur que l'élaboration des savoirs linguistiques auxquels s'adonnent les savants de la colonie ne se construit pas hors-sol, mais que l'orientalisme est intimement adossé aux rouages complexes de la domination coloniale. Fait partie de ce dispositif la capacité des familles coloniales à forger en leur sein des distinctions qui placent certains de leurs membres en position de «médiateur» subalterne, en contact direct avec le terrain. Dès lors, le lien entre l'activité savante coloniale et la dépossession dont furent victimes les Algériens, privés de leur dignité et des objets qui étayaient leurs savoirs, devient limpide.

La deuxième partie de l'ouvrage s'intéresse à la construction et au fonctionnement des réseaux internationaux des membres de l'École d'Alger, qui

permettaient à Basset et à ses collaborateurs de s'affirmer comme un pôle concurrent face à l'orientalisme parisien. Occuper une place de choix sur la scène internationale était l'objectif de ce linguiste. L'étude de sa correspondance permet de faire émerger des géographies savantes dont on ignorait l'existence jusqu'à ce jour. En particulier, la série des cartes postales (1 434 reçues entre 1878 et 1905), classée originellement par pays et non chronologiquement, conduit Marie Bossaert et Margo Stemmelin à en faire une étude quantitative. Les correspondants les plus nombreux de René Basset sont les Allemands, suivis des Italiens, mais les échanges avec les Hongrois et les Néerlandais sont également très abondants comme le montre la carte élaborée par les autrices (p. 178) qui restitue la géographie et la fréquence de cette activité épistolaire. Ces amitiés savantes sont exclusivement masculines, cela va sans dire. Elles relient Alger à Leipzig, Budapest, Strasbourg, Rome, grandes métropoles orientalistes, et à tant d'autres villes moins en vue dans l'ensemble de l'Europe. Cela a pour conséquence de faire d'Alger une capitale savante « européenne », reconnue de tous, dont le congrès international des orientalistes qui s'y tient en 1905 est la consécration.

Lors de ce congrès, les orientalistes d'Algérie font état de leur maîtrise de la littérature internationale et s'inscrivent dans une approche de l'étude des langues qui s'inspire davantage des travaux des savants allemands que de ceux de leurs collègues parisiens. Mettant à profit ses relations – et en dépit de certaines tensions –, René Basset parvient à convaincre ses pairs européens de faire d'Alger le siège de la XIV^e session du congrès des orientalistes. Quelques années plus tôt, les candidatures du Caire et d'Istanbul n'avaient pas été retenues « au motif que la science en Orient ne pouvait être au niveau des standards européens » (p. 201). Le 19 avril 1905, Alger est la première ville non-européenne à être l'hôte d'un pareil événement, ainsi que de trois expositions d'art musulman, de photographie et de préhistoire. La ville reçoit plusieurs centaines de congressistes qu'il s'agit de convaincre de l'importance des travaux réalisés localement. Présenter Alger comme une destination touristique de choix, dont les capacités d'accueil sont à la hauteur de celles des capitales européennes, est aussi un objectif de ces événements scientifiques.

« Où sont les Algériens ? », se demandent Anna Anikpara Damon et A. Jomier, levant un tabou jusqu'ici rarement interrogé. Le chapitre 10, auquel est consacré à ce questionnement, est l'un des plus novateurs de l'ouvrage. René Basset reçut plusieurs dizaines de lettres d'Algériens entre 1903 et 1906, dont seules onze sont écrites en arabe, comme celle de ce *cadi* (juge) de Constantine qui cherche à se renseigner sur les modalités d'inscription au congrès des orientalistes. Ces correspondants occupaient le plus souvent des fonctions d'interprètes dans l'armée, étaient au service de la justice, du « culte » musulman ou bien étaient enseignants. Il est à noter que parmi ces derniers figure une femme, Yamina Larab, institutrice dans l'ouest d'Alger. Le bilinguisme (c'est-à-dire une parfaite maîtrise du français) est une condition nécessaire pour exercer dans l'enseignement secondaire et le supérieur, même s'il s'agit

d'enseigner l'arabe ou les parlers berbères. Toutefois, seule une infime partie de l'élite algérienne accède aux études supérieures : au cours de l'année académique 1915-1916, moins de 10 % des étudiants de l'université d'Alger sont Algériens (soit 24 individus). Or, pour intégrer le réseau de Basset, le passage par les institutions d'enseignement supérieur françaises, comme l'École des lettres, s'avère une condition nécessaire, dans la pratique, d'où le nombre réduit de correspondants algériens avec lesquels échangeait Basset.

De ce fait, les auteurs de ce chapitre ne se sont pas limités à mettre la focale sur les quelques Algériens, auteurs de lettres à l'attention de Basset. Ils ont épulché l'ensemble du corpus épistolaire dans le but d'identifier les Algériens invisibilisés « dans bien des étapes de la chaîne de montage des études orientales » (p. 264). Comme l'a montré Alain Messaoudi par ailleurs, le travail des médiateurs locaux a été déprécié à partir de 1870⁴. Oubliés comme le furent « les Orientaux » en Méditerranée orientale, ils sont devenus des maillons invisibles du dispositif colonial, même pour les observateurs les plus critiques comme le fut Edward Saïd⁵. Qu'ils aient été musulmans ou juifs, il y a sans doute encore beaucoup à dire de ces collaborateurs locaux dont les orientalistes européens ne pouvaient se passer.

La troisième partie de l'ouvrage est consacrée au travail conduit par les collaborateurs européens de Basset dans les villes ou les confins de la colonie. Un chapitre porte sur la médersa de Tlemcen où exercent leurs fonctions des producteurs notoires de savoirs coloniaux comme William Marçais et Alfred Bel. Institutions peu étudiées comme le soulignent les auteurs, les médersas algériennes sont des « créations coloniales parées d'un nom ancien ». Dotées d'un personnel mixte (instituteurs français et maîtres d'écoles coraniques), elles accueillent des enfants algériens au niveau secondaire. Surtout, elles constituent « un contre-feu à l'enseignement confrérique donné dans le cadre des zaouïas » (p. 285). Les autorités coloniales, qui cherchent à isoler l'Algérie du reste du monde musulman, exercent depuis les medersas un contrôle sur l'éducation des élites algériennes et, par la même occasion, nouent localement des relations privilégiées avec celles-ci. On en retrouve les échos dans la correspondance que les directeurs de la médersa de Tlemcen adressent à René Basset.

L'avant dernier chapitre de cette partie, consacré aux relations de René Basset avec Charles de Foucauld, devenu sans le vouloir un spécialiste notoire des parlers touaregs, est passionnant. Benjamin Guichard, directeur de la BULAC, en est l'auteur. Il nous entraîne dans une enquête mettant au jour le contexte dans lequel Charles Eugène de Foucauld, ancien militaire entré en religion et retiré dans le Hoggar (sud de l'Algérie), contribua à la production de savoirs linguistiques tout à fait inédits sur les parlers de cette région. Sous la

4. Alain MESSAOUDI, *Les Arabisants et la France coloniale. Savants, conseillers, médiateurs, 1780-1930*, Lyon, ENS éditions, 2015.

5. Edward W. SAÏD, *Orientalism*, New York, Vintage books, 1979.

protection de l'armée française qui progressait alors dans le Sahara, Foucauld cherchait à réaliser des ouvrages utiles pour les futurs missionnaires et les troupes françaises en se faisant aider par des intermédiaires locaux connaissant l'arabe. La correspondance de Basset avec Foucauld révèle la « curiosité encyclopédique » (p. 369) et la fascination prédatrice de Basset pour ce domaine. L'auteur de ce chapitre montre comment la famille Basset (René et André, son fils) décide du devenir des papiers Foucauld, dispersés, puis récupérés par l'armée, à la suite de la mort tragique de ce dernier. Contre le souhait d'anonymat du religieux, les Basset révèlent au grand jour ses recherches et travaillent à la publication de ses ouvrages tout en reliant son œuvre à celle de l'École d'Alger et au patrimoine orientaliste de la famille qui étend ainsi ses « tentacules » jusque dans les zones les plus méridionales de la colonie.

Le dernier chapitre, signé par E. Szurek, range l'ouvrage dans une catégorie inédite, celle de « biographie d'un fonds documentaire ». On y apprend comment René Basset, en bon bourgeois de son époque, œuvre à la pérennité de ses papiers, comment ses descendants « orientalistes » les consultent et travaillent à leur préservation. Puis le « cycle » prend fin, ainsi que la curatelle du fonds au cours du premier quart du XXI^e siècle. Après l'avoir acheminé en métropole dans les années trente, après avoir veillé à ce que la folie incendiaire des troupes allemandes ne le fasse pas disparaître, la famille prend de la distance avec le monde de l'érudition « orientale » et finit par se détacher de ce volumineux héritage. C'est l'auteur du chapitre, ami de la famille, qui suggéra aux héritières le don du fonds Basset à l'EHESS ; il fait remarquer que cette opération relève aussi de l'entre-soi. Le groupe familial, qui s'est construit et structuré autour des savoirs orientaux, transmet (comme qui se choisit un héritier en dehors des descendants naturels sans toutefois trop s'écarter de son milieu) le fonds à qui saura le revivifier « fût-ce sous la forme inquisitive et parfois intrusive d'une dissection universitaire » (p. 406).

La lecture de cet ouvrage est indispensable pour tous celles et ceux qui travaillent sur l'Algérie de la période coloniale, mais aussi pour qui s'intéresse à des périodes plus anciennes. Il permet non seulement de comprendre de quelle manière et dans quels contextes les savoirs coloniaux furent élaborés, mais ajoute aussi de la chair aux noms de ces linguistes ayant fait œuvre d'ethnologues qui, au cours du temps, sont devenus des « autorités » ou, du moins, ont ainsi été institués par ceux (historiens et praticiens des sciences sociales) qui ont utilisé leurs travaux par la suite. La rhétorique de leur correspondance visait à valoriser leurs méthodes et leur capacité d'explorer en profondeur des territoires et des cultures supposément « ignorés », tout en dénigrant les savoirs et les connaissances des sociétés locales. Des anecdotes épistolaires nombreuses rappellent inlassablement leur supériorité par rapport aux « indigènes » qui supposément commettent des « erreurs » dans la lecture des manuscrits ou ne sont pas « capables » d'enseigner.

Pourtant, la figure surpuissante du savant colonial, ayant la maîtrise, depuis son cabinet, de la collecte de données, de l'étude et de l'enseignement des langues locales, de la montée en généralité dans l'univers de la science à travers des échanges avec les chercheurs les plus renommés de l'Europe, semble bien gauche à l'heure de

se rendre sur le terrain, surtout si l'on évalue avec justesse les situations évoquées. En juin 1903, René Basset reçoit de son frère Georges un *vademecum* détaillé pour se rendre de Béjaïa (Bougie) à Azeffoun, soit pour parcourir les 83 kilomètres qui séparent les deux villes situées sur la côte (p. 161). À ces Européens du XIX^e siècle, Azeffoun semble un lieu isolé et difficile d'accès – les auteurs de l'ouvrage se laissent eux-mêmes impressionner – alors qu'aux XVI^e et XVII^e siècles les gens du royaume de Koukou, ainsi que leurs alliés espagnols, allaient et venaient sur cette côte et parcouraient les chemins rocaillieux menant dans le massif du Djurdjura, descendaient de là vers Alger et parfois poussaient jusqu'à Oran sans donner l'impression d'accomplir des prouesses⁶. Dans ces conditions, on comprend que René Basset ait cherché à multiplier les correspondants sur le terrain, fussent-ils « indigènes », et à resserrer les liens avec Charles de Foucauld en envoyant l'un de ses fidèles collaborateurs, Adolphe de Motylinski, auprès de cet ancien militaire travaillé par la propagation de la foi catholique bien plus que par le désir de participer aux grands projets scientifiques coloniaux. En tout cas, parcourir le territoire à dos de mulet et faire face aux aléas du terrain cessa très vite d'être une pratique ordinaire pour René Basset qui investit son énergie dans la création de liens, la construction de réseaux et la pratique épistolaire.

L'Orientalisme en train de se faire, centré sur l'Algérie, ne vient pas à bout des possibilités d'enquête qu'offre le fonds Basset. Il laisse à d'autres le soin d'explorer la documentation abondante sur le Maroc collectée par Henri Basset, fils du fondateur de cette lignée orientaliste, ou bien celle concernant l'Éthiopie et l'étude de la langue guèze dont René Basset était devenu le meilleur connaisseur européen de son époque. En témoignent ses échanges avec l'orientaliste portugais Francisco Maria Esteves Pereira⁷. Toutefois, cet ouvrage n'est pas seulement une nouvelle ouverte fenêtre sur l'Algérie coloniale. À l'heure où l'histoire du Maghreb prend un tournant radicalement critique en mettant de l'ordre dans les archives⁸ et en abordant des questions jusqu'ici demeurées « sous le tapis »⁹, cet ouvrage s'inscrit dans cette mouvance, en documentant sérieusement la fabrique des savoirs coloniaux et en ouvrant des pistes qui invitent à faire la lumière sur les invisibles coloniaux.

Natividad PLANAS

Université Clermont Auvergne
49 boulevard François-Mitterrand
63001 Clermont-Ferrand Cedex 1
natividad.planas@uca.fr

6. Natividad PLANAS, *Koukou, le royaume enfoui. Enquête sur les relations entre Europe et Islam (XVI^e-XVII^e siècles)*, Paris, Fayard, 2023.

7. Hervé PENNEC, « Francisco Maria Esteves Pereira (1854-1924) : un éthiopisant solitaire au Portugal », *Annales d'Éthiopie*, 34, 2022, p. 353-383.

8. Isabelle GRANGAUD, « Le passé mis en pièce(s) : Archives, conflits et droits de cité à Alger, 1830-1870 », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2017, 72-4, p. 1 023-1 053.

9. Jocelyne DAKHLIA, *Harems et Sultans. Genre et despotisme au Maroc et ailleurs, XIV^e-XX^e siècle*, Toulouse, Anacharsis, 3 vol.

Comptes rendus

JONATHAN DUMONT,

*Écrire un avènement. Charles de Habsbourg
dans l'œuvre de l'indiciaire Rémi Dupuis,*

Genève, Droz, 2024, 312 p.,

ISBN 978-2-600-06555-9

En éditant trois textes, restés inédits, de Rémi Dupuis, indiciaire de Bourgogne, Jonathan Dumont livre un dossier cohérent et novateur sur le début du règne de Charles Quint, plus précisément sur les années avant son élection à la dignité impériale. Les trois sources (*La tryumphante et solemnelle entree*, 1515; *Les exeques et pompe funerale*, 1516; *la Description poetique*, 1517) datent de l'accession de Charles comme prince des Pays-Bas, archiduc d'Autriche, roi de Castille et d'Aragon. Comme le souligne justement l'auteur-éditeur, elles « donnent un sens à cette succession d'événements qui change la face de l'Europe du début du XVI^e siècle, en donnant naissance à une entité géopolitique inédite : la monarchie des Habsbourg » (p. 7).

La fonction d'indiciaire occupée par Rémi Dupuis date de l'époque de Philippe le Bon qui créa la charge pour Georges Chastelain ; Jean Lemaire de Belges en fut un autre titulaire célèbre. L'indiciaire était plus qu'un historiographe, comme l'explique J. Dumont. Il était aussi en charge de l'organisation et du bon déroulement des cérémonies et des festivités de la Cour, des entrées solennelles comme des funérailles. Dupuis semble avoir été l'un des derniers indiciaires en charge, la tradition s'étant perdue ensuite, à quelques exceptions près. Peu d'éléments biographiques subsistent, entre autres dans les comptes de la Recette générale des Finances, véritable mine d'informations pour l'étude du personnel princier. En 1515, Dupuis perçut ainsi des gages pour « un grant livre qu'il avoit fait » (p. 11). Sept ans plus tard, il disparut définitivement des papiers des officiers comptables. En fin de compte, on ne connaît de lui que trois textes liés à l'émancipation de Charles de Habsbourg qui sont au centre du travail de J. Dumont.

La Tryumphante et solemnelle entree existe sous forme manuscrite à la Österreichische Nationalbibliothek à Vienne et sous forme imprimée en plusieurs exemplaires (Anvers, Bruxelles et Londres). Le volume est illustré de miniatures ou de gravures sur bois inspirées par ces dernières. J. Dumont les publie en annexe à son ouvrage. L'une d'entre elles est reprise en couleurs sur la couverture de l'ouvrage. On y distingue probablement Marguerite d'Autriche et les sœurs de Charles (Éléonore, Isabelle et Marie). Le texte évoque l'émancipation de Charles et sa joyeuse entrée à Bruges, le 18 avril 1515, avec des références à une cérémonie identique au palais du Coudenberg à Bruxelles, le 5 janvier 1517, date anniversaire de la mort de Charles le Téméraire tué à Nancy en 1477. Dans son introduction, J. Dumont montre que Rémi Dupuis dépasse le cadre chronologique et événementiel. L'indiciaire propose une véritable réflexion politique, entre autres en glorifiant la monarchie, ses vertus cardinales et « la moyenne voye, sans decliner aux extremes vicieux » (p. 19). Il insiste sur l'amplitude de l'héritage territorial et lignager dans un élan de « syncrétisme dynastique » selon l'expression de J. Dumont (p. 19) et il fait sien le principe du pouvoir négocié entre le prince et ses sujets. Cependant, comme le rappelle son éditeur et commentateur, Dupuis considère que le prince chrétien doit aussi être un « prince économiste » (p. 23). Pour soutenir la prospérité de Bruges, qui risque la ruine, il faudrait que la bourgeoisie délaisse ses privilèges au profit de Charles, seul capable de relancer la roue de la Fortune au profit de la cité flamande.

Les exeques et pompe funeraire sont conservés à la Bibliothèque royale de Belgique en un seul imprimé de 1516. Il en existe une édition postérieure et une autre en traduction néerlandaise, toutes deux du XVII^e siècle. Le texte de Rémi Dupuis rapporte les funérailles de Ferdinand d'Aragon célébrées à Bruxelles en mars 1516. Charles cherche à s'y afficher publiquement comme l'héritier légitime de son grand-père. J. Dumont décortique à nouveau les messages politiques sous-jacents de cette cérémonie, de son protocole à sa symbolique. Au-delà de l'éloge des vertus du regretté Ferdinand et du rappel de celles du jeune Charles, Dupuis propage dans un décor funèbre alliant héritage antique et rituel chrétien, un modèle de monarchie universelle et héréditaire, capable de maintenir la légalité, la sûreté et la paix. D'après J. Dumont, ce texte est une nouvelle forme de remise en question du rôle des élites, dans ce cas des assemblées représentatives. En effet, la cérémonie des funérailles aurait essentiellement servi à Charles à mettre en scène la transmission monarchique de la couronne d'Aragon, sans intervention ni reconnaissance des Cortès.

La *Description poetique* est quant à elle conservée dans un manuscrit composite à la Bibliothèque royale de Belgique. Le texte de Dupuis est daté de 1517 environ et il présente de nombreuses initiales ornées non reproduites dans cette édition scientifique. Il s'agit de la relation du voyage de Charles en Espagne, essentiellement pour prendre possession des couronnes héritées de son père en 1506 (Castille) et de son grand-père en 1516 (Aragon). Si le précédent texte insistait sur la force du lien héréditaire, celui-ci montre que Charles se devait de respecter le cérémonial coutumier du serment devant les Cortès. C'était par ailleurs la meilleure façon de couper court aux revendications territoriales de sa mère, Jeanne de Castille, ou de son frère Ferdinand. La description du voyage est poétique, avec beaucoup de références directes à l'Antiquité, sur un fond mythologique très développé. J. Dumont y voit l'accomplissement littéraire de l'indiciaire, dans une sorte d'indistinction voulue entre réel et fiction, entre songe, mythe et chronique » (p. 54). Le recours au langage mythologique permettrait de voiler les différends internes entre les conseillers de Charles, notamment par rapport à la politique à suivre envers la France. Le but ne serait pas le perfectionnement moral, mais l'accomplissement du pouvoir princier. Pour J. Dumont, Jupiter ne serait autre que l'empereur Maximilien I^{er} de Habsbourg conseillant à Charles d'entreprendre le voyage et de se détacher de l'influence de Guillaume de Croÿ-Chièvres, son principal éducateur, partisan d'un rapprochement avec la France. Junon, quant à elle, serait Marguerite d'Autriche, régente et gouvernante, favorable au voyage dans la péninsule Ibérique, adepte d'une politique plutôt anti-française et pro-anglaise. Comme le fait remarquer son éditeur, Rémi Dupuis affirme dans ce texte la prépondérance bourguignonne, coiffant « les couronnes les plus éminentes de la chrétienté » (p. 64). L'auteur insisterait même sur une sorte « d'homogénéité naturelle et intemporelle [...], voire sur l'existence d'une nation » (p. 65).

J. Dumont conclut sa brillante introduction à ce minutieux travail éditorial par une réflexion sur l'« utopie monarchique » de l'armada mise à flot pour traverser les mers : cette dernière incarnerait les vertus nobiliaires et l'idéal d'une « république souveraine, avec la loi et un ordre royal qui permettent au pays de régénérer et de prospérer » (p. 71-72). Cette magnifique édition apporte un élément nouveau et important pour l'éclairage du règne des premiers Habsbourg dans les Pays-Bas et au-delà. Elle propose aussi une grille de lecture utile pour le décodage et l'analyse

du symbolisme des festivités et cérémonies dynastiques. Comprendre ces messages imagés et mythologiques permet de mieux appréhender les ambitions politiques du futur Charles Quint dans le cadre d'une destinée dont les contours sont définis dès les premières années de règne.

Monique Weis
Université du Luxembourg

**JEAN BOUTIER, FABIO FORNER, MARIA PIA PAOLI,
PAOLO TINTI, CORRADO VIOLA (ÉD.),**
*Le stagioni dell'erudizione e le generazioni
degli eruditi. Una storia europea (secoli xv-xix),*
Bologne, CLUEB, 2024, 827 p.,
ISBN 978-88-491-5786-4

Voici un ouvrage au titre riche de promesses, ouvert sur la dimension européenne d'une histoire qui associe l'idée d'une succession de « saisons » de l'érudition en Europe et ailleurs à l'examen du rôle qu'y ont joué de nombreuses générations d'érudits. Le cadre chronologique

est étendu, associant de façon originale, du XV^e au XIX^e siècle, les temps de l'humanisme, de l'âge classique, des Lumières et du Risorgimento. Bien qu'elle soit placée dans un contexte européen qui fait place à Érasme, Daniel Georg Morhof, Christian Gottlob Heyne ou Daunou, sans oublier l'univers colonial, c'est une histoire italienne considérée comme exemplaire qui est surtout interrogée dans sa longue durée par les 41 contributions qu'ont réunies les cinq coordinateurs de l'ouvrage, Jean Boutier, et quatre universitaires italiens, Maria Pia Paoli, Fabio Forner, Corrado Viola et Paolo Tinti. Hormis deux textes en français (F. Waquet et J. Boutier) et deux en allemand (A. Erb et J. Kurig), tous les autres sont en italien. Du dense colloque qui se déroula à Florence en avril 2022, et dont est issu l'ouvrage, seules trois interventions n'ont pas été reprises dans les actes, tandis qu'un article s'est ajouté (L. Bellingeri) et que deux discutants, en l'occurrence co-organisateurs, ont fourni l'un une contribution (P. Tinti) et l'autre la conclusion (F. Forner). La rareté de ces retouches explique l'épaisseur du volume, mais elle témoigne aussi de la volonté manifeste des auteurs de participer à un projet commun d'histoire de l'érudition et des érudits explicité par M. Paoli dans son introduction.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de saisir l'érudition comme un phénomène culturel ayant connu diverses saisons, et dont la dimension intergénérationnelle des acteurs amène à développer une série de parcours internes où les quatre périodes décrites plus haut tendent à communiquer entre elles. La vocation à constituer une sorte de réserve dans laquelle puisent les générations suivantes est attribuée non seulement à l'Antiquité et à ses auteurs, mais aussi à l'humanisme des XV^e et XVI^e siècles. On songe à la lignée des Malvasia de Bologne du XVI^e au XVIII^e siècle ou à celle des Giovio à Côme – de Paolo au début du XVI^e siècle à Giambattista Giovio près de trois siècles plus tard. On repère l'intérêt de Muratori pour les auteurs « hétérodoxes » du XVI^e siècle tels qu'Érasme ou Lodovico Castelvetro (un des auteurs les plus cités dans ce livre). On n'oublie pas comment Egidio Forcellini travailla à son *Lexicon totius Latinitatis* en s'aidant des œuvres lexicographiques antérieures. Un autre aspect essentiel souligné par M. Paoli réside dans la volonté de saisir d'une part le vécu intime des érudits, entre plaisir (*delizia*) et efforts parfois surhumains (*fatica*), d'autre part la diversité des fonctions que l'érudition a assumées au gré des époques et besoins exprimés par la société. Il en ressort un tableau riche en nuances, où la figure de l'érudit accumulant de façon indiscriminée une masse d'informations

ne l'emporte aucunement sur celle d'érudits ayant joué un rôle capital tant dans le domaine des lettres et des sciences que dans la conduite de la cité et des affaires du monde. La tentative de mettre en ordre la diversité des approches a amené à modifier l'agencement des textes par rapport à celui qui avait été imaginé pour le colloque. La métaphore de l'océan du savoir prend ici tout son sens car le classement est malaisé. Les saisons de l'érudition, initialement déclinées en lettres, sciences et politique, et distinctes des générations d'érudits, ont fait place à une seule catégorie associant érudition et érudits, mais mettant en valeur dans une partie dominante du livre les lettres et les sciences (vingt-six contributions), tandis que deux plus courtes sections sont consacrées au lien entre les érudits et la politique (six contributions) et à l'exportation de l'érudition (neuf contributions). Tout porte à penser que cette matière extrêmement riche peine à entrer dans un cadre plus structuré. La conclusion de F. Forner aide cependant le lecteur à individualiser une série de points forts, utiles à la reconnaissance des apports de cet ouvrage.

Les trois premiers chapitres ont une valeur programmatique. V. Fera et A. Quondam tracent les lignes d'un programme d'action nourri de l'humanisme du xv^e et du xvi^e siècle et où se dessinent les contours d'une érudition dominée par le projet de former l'esprit. Loin d'être une fin en elle-même, elle répond à des besoins concrets orientés vers le passé autant que vers le futur. En nous montrant l'érudit au travail, notamment Muratori au xviii^e siècle, F. Waquet humanise à son tour une activité rarement aussi solitaire qu'on le croit, faite de colères et d'émotions qui deviennent principes d'action au fil de la collecte destinée à organiser les savoirs malgré les obstacles de la censure et de la fatigue.

La diversité des objectifs que se fixent les groupes familiaux, sociaux ou institutionnels explique le véritable kaléidoscope des façons dont l'érudition se manifeste : utile à débattre de la Poétique d'Aristote, à restaurer la correction philologique du latin, à vérifier la qualité des textes d'historiens romains comme Tacite et Tite-Live, l'érudition sert aussi à éduquer les étudiants allemands, à placer les sciences au cœur de la formation des militaires ou à développer le sens esthétique. Parmi les lieux qui se prêtent tout particulièrement à l'exercice de cette activité, les bibliothèques ont joué à côté des académies et sociétés savantes un rôle qui a justifié leur constant enrichissement, comme à l'Ambrosiana de Milan ou à la Palatine de Parme, précédant un âge plus porté vers des savoirs spécialisés propres au xix^e siècle. En pratique, l'érudition a aussi justifié une vaste gamme d'actes d'écriture. On pense aux correspondances de Pietro Gradenigo ou Giustina Renier Michiel à Venise, à celles entre van Ellebrode et Pinelli, Lagomarsini et Muratori, Tartarotti et Rosmini, Casanova et le bohémien Opiz, Mazzuchelli et Alamanni, aux recherches biographiques comme celles de Pierantonio Serassi sur le Tasse ou au dictionnaire des œuvres anonymes et des pseudonymes d'écrivains italiens (1848-1859) de Gaetano Melzi, inscrit dans son contexte européen et transnational par L. Braidà. Œuvres produites ou réseaux cultivés dans des cénacles ou à distance constituent autant de paramètres qui balisent ce monde mouvant, nullement figé.

Non moins passionnante est l'attention prêtée au rôle social et surtout politique de l'érudition. Les érudits tantôt se positionnent comme auxiliaires d'un pouvoir en place ou d'une nation en construction, y compris en temps de révolution comme Daunou, tantôt ils compensent à la manière du vénitien Ascanio Molin la disparition d'un régime. Significative est la place qu'occupent dans ce volume les études centrées sur le xviii^e siècle, fut-ce en le mettant en relation avec d'autres périodes

(24 contributions sur 41). Cette position dominante, à mi-chemin entre le temps de l'humanisme et celui du Risorgimento qui rebat les cartes des finalités attribuées à l'activité érudite, peut apparaître paradoxale puisque le siècle des Lumières fut aussi celui qui mit en cause l'intérêt d'une approche philologique jugée peu propice à questionner le progrès des sociétés. Si elle est peu soulignée dans l'introduction, la conclusion et les premiers chapitres, la dimension de mise en réseau des groupes, des académies et des individus dans un espace tour à tour italien, européen et mondial est en revanche suggérée dans le titre de l'ouvrage et développée dans la dernière section consacrée aux modalités à travers lesquelles l'érudition s'exporte. Cet espace correspond à l'expansion géographique de la République des lettres, issue de l'humanisme et se pensant comme un monde structuré à la fois dans des espaces localisés, une ville, une académie, une colonie, et selon une logique dépassant les contraintes frontalières et étatiques. Il reste que l'absence d'autochtones jusqu'en 1829 dans une académie telle que l'Asiatic Society de Calcutta nous rappelle les réticences des Européens à considérer sur un pied d'égalité les érudits d'autres continents.

Sans être un manuel à la manière de celui, toujours actuel, de F. Waquet et H. Bots sur la République des lettres, cette somme, qui tient de l'inventaire par la multiplicité des informations, des points de vue et des entrées proposées pour aborder le phénomène « érudition », est appelée à devenir un précieux instrument de travail. De nombreux articles comportent des sous-titres qui aident à se repérer ; les résumés en anglais facilitent la navigation du lecteur curieux et l'index des noms de personnes réalisé par C. Viola s'avère de grande utilité. Par tous ces aspects qui se complètent, nul doute que ce volume marquera durablement un champ d'études qui a parfois souffert de fragmentation. Car au fond, il révèle la cohérence qui unit des personnalités et des institutions participant par des chemins extrêmement divers à la mise en évidence d'une fonction critique demeurée essentielle dans l'histoire de nos sociétés occidentales.

Gilles BERTRAND
Université de Grenoble

SANDRINE PARAGEAU,

*The Paradoxes of Ignorance in Early Modern
England and France,*

Stanford, Stanford University Press, 2023, 254 p.,
ISBN 978-1-5036-3531-9

Tout comme l'ignorance inconsciente (*nescience*) ne se transforme qu'en ignorance spécifiée (méconnaissance), les lacunes dans la recherche ne deviennent visibles que lorsque le premier ouvrage commence à les combler. Alors que la

sociologie de l'ignorance est un champ déjà assez classique (depuis Simmel vers 1900, puis R. Merton et de nombreuses publications à partir des années 1980), l'histoire de l'ignorance reste toujours dans son enfance (quelques ouvrages collectifs : Proctor et Schiebinger, *Dark Side of Knowledge* ; plus récemment, la monographie de Peter Burke). Dans ces publications, quelques rares références à Nicolas de Cuse (*Docta ignorantia*), Blaise Pascal et John Locke tentaient timidement de rappeler l'histoire des idées sur l'ignorance, mais il n'existait aucune monographie centrale à laquelle se référer. Sur le plan méthodologique, la plupart des historiens semblent avoir d'abord jugé plus important d'utiliser l'ignorance comme un outil heuristique et un objet d'histoire des structures et des événements plutôt que comme une notion creusée par certains penseurs. Ce détour a peut-être laissé un

vide trop important. L'ouvrage de Sandrine Parageau rend visible cette lacune en commençant à la combler : il se concentre sur le XVII^e siècle et compare les auteurs français et britanniques. Il affirme que l'ignorance était un concept central dans cette période européenne marquée d'une part par les bouleversements religieux, d'autre part par les révolutions scientifiques et un tournant philosophique multiple vers le matérialisme et le subjectivisme. Le livre est divisé en trois parties. Parageau souligne que le *De docta ignorantia* de Nicolas de Cues, texte prétendument fondamental pour le sujet, a été très bien accueilli en France, alors qu'il est resté longtemps pratiquement absent chez les auteurs anglais, à l'exception (presque unique) de Joseph Glanvill (p. 62). Elle évite et corrige ainsi ce que l'on pourrait appeler un « Cassirisme » présent chez les chercheurs qui acceptent aveuglément l'idée fixe de Cassirer selon lequel Cues était fondamental pour la vision du monde de la Renaissance depuis Léonard de Vinci et même pour la Renaissance britannique (platonisme de Cambridge).

Alors qu'ils se référaient davantage à Tertullien et Augustin qu'à N. de Cues, les théologiens calvinistes tels que William Perkins, Thomas Wilson et Richard Whitlock ne concevaient pas de façon positive l'ignorance comme sagesse, mais l'« ignorance savante [*learned ignorance*] » dans le sens de la reconnaissance des limites de l'homme, d'autant plus après la Chute : « The blind man cannot judge of the light » (p. 44). Il existe une ligne qui relie cette ignorance théologique à l'ignorance philosophique en tant que « contrainte épistémique », que l'on retrouve encore chez John Locke (p. 46). Passant à la philosophie naturelle, l'autrice montre à quel point Francis Bacon abordait en profondeur le problème de l'ignorance, même s'il essayait systématiquement de rejeter ses connotations positives – Bacon rejette ainsi le *De vanitate / incertitudine scientiarum* d'Agrippa von Nettesheim, Montaigne et la tradition du scepticisme. La première définition de ce que Merton a appelé plus tard « l'ignorance spécifiée » est celle de Bacon (p. 55), formulée à l'inverse comme une forme de connaissance : il faut « to know *what* we need to know ».

Dans la deuxième partie, S. Parageau souligne la similitude entre le *quakerisme* du XVII^e siècle (George Keith, George Fox) et le cartésianisme en Angleterre et aux Pays-Bas : alors que les spiritualistes religieux postulaient que les hommes simples et sans instruction avaient accès au Christ par le biais de la « lumière intérieure », Descartes soulignait la nécessité d'entamer le processus de cognition rationnelle en capturant le point le plus intime de la pureté réceptive, libérée des influences extérieures dans l'âme de soi, grâce auquel les idées innées de chacun pouvaient être vivifiées par sa « lumière naturelle ». Du point de vue philosophique, l'ignorance est un point de départ nécessaire, le vide et la recherche du vide initial sont importants ; du point de vue religieux, l'ignorance est toujours connotée par les ténèbres gouvernées par Satan (p. 71-78). S. Parageau montre que les contemporains (Isaac Casaubon) s'inspiraient du spiritualisme et de l'enthousiasme comme d'une forme de fausse « ignorance absolue ». En 1668, Meric Casaubon établit un parallèle plus précis en affirmant que les quakers (et les jésuites) insisteraient sur la « nécessité de se dépouiller de toute connaissance pour atteindre la vérité » (p. 87), ce qui fut répété en des termes similaires par Adrien Baillet et John Sergeant. Au-delà du *quakerisme*, chez les puritains, les presbytériens et d'autres pendant les guerres civiles en Angleterre, l'ignorance du XVI^e siècle en tant que restriction épistémique s'est transformée en descriptions complexes de la reconnaissance de sa propre ignorance et de l'inutilité des connaissances mondaines pour atteindre Dieu (Richard Baxter,

citation remarquable à la p. 97). En revanche, pour les épiscopaliens, l'érudition du clergé est fondamentale et donc ils rejettent strictement cette exaltation « spiritualiste » de l'ignorance (John Gauden).

S. Parageau explore ensuite l'ignorance comme outil épistémologique : en concevant l'esprit humain comme une *tabula rasa*, en concevant la figure de l'*idiota* et en soulignant l'efficacité de l'autodidactisme pour trouver la vérité, la méthodologie empiriste de Boyle à Locke accordait une place importante au « dark side of knowledge », à partir duquel une recherche contrôlée par *trial and error* pouvait conquérir et gagner de nouveaux éléments de connaissance. L'empirisme de Locke et sa philosophie de la tolérance avaient une racine commune dans une manière spécifique de reconnaître l'ignorance. Il ne revendiquait ni la nécessité ni l'opportunité de « devenir ignorant » et de commencer un processus cognitif à partir d'un état zéro purifié – mais le domaine de l'ignorance restait toujours plus vaste que celui de la connaissance et jamais complètement contrôlable.

Ce livre, dont la lecture est à la fois agréable et inspirante, soulève de nombreuses questions : la différence entre la réception du cardinal de Cues en Angleterre et en France est-elle simplement une conséquence du passage au protestantisme ? Ne serait-il pas important d'évaluer plus en profondeur l'héritage de la scolastique au XVII^e siècle (théologie morale du péché commis par ignorance, voir entre autres : John Davenant – *Meditationes* 1639, chap. 45 – recevant Bernard, Thomas, Augustin, Jérôme) ? Faudrait-il clarifier davantage la position de l'ignorance dans les systèmes théologiques (Cambridge et Oxford contre Bellarmin et Bossuet) ? Comment distinguer l'« ignorance » dans les genres d'écriture différents (homilétique, catéchèse, controverse, traités académiques) ? Qu'en est-il de l'ignorance dans le jansénisme et Port-Royal au-delà de Pascal ? Comment « apprivoiser » et transcender à certains égards les pièges méthodologiques du comparatisme national (Angleterre/France) là où cela n'est pas approprié (calvinisme international, relations italo-françaises catholiques fortes) ? Existe-t-il d'autres tendances transversales discursives, par exemple la temporalisation ou non (« progrès/avancement » de la connaissance et de l'ignorance par opposition à des quantités fixes de connaissance/ignorance dans ce monde ? Est-ce différent au XVIII^e siècle ?) ? Les trois types fondamentaux d'ignorance distingués par l'autrice sont-ils strictement séparables ou ne se présentent-ils pas le plus souvent sous des formes hybrides ? Qu'en est-il de l'ignorance dans le domaine du droit, de l'économie, de la politique : l'ignorance du juge ; la *voluntary ignorance* dans la Common Law ; le topos romain *ignorantia facti et iuris* ? La dogmatique change-t-elle sous l'influence de l'empirisme et des tendances vers une jurisprudence de l'équité ? On pourrait également discuter sur la (demi) ignorance de la loi dans l'état de la nature (Hobbes, Pufendorf) et du côté « pratique » : simulation/dissimulation, communication diplomatique chiffrée, manipulation et construction de l'ignorance de l'ennemi, prévention de sa propre ignorance (stratagèmes, espions, planification). Toutes ces questions ne font que souligner l'importance du livre de S. Parageau : il met en évidence les lacunes importantes qui subsistent dans les études sur l'ignorance historique, il propose une comparaison très intéressante entre la religion et la science, et il ouvre la voie à des recherches ultérieures, vu que notre « Ignorance [has become still] infinitely larger than our Knowledge » (Locke, p. 146).

Cornel ZWIERLEIN
Ruhr-Universität Bochum

PHILIPPE BOURDIN,

*Jean-Gabriel Gallot. Un médecin des Lumières
au chevet de la Révolution,*

Paris, Éditions du CTHS, 2022, 447 p.,

ISBN 978-2-7355-0943-0

C'est un peu par hasard, et grâce à l'entremise d'un de ses anciens étudiants, que Philippe Bourdin a pu prendre connaissance d'une dizaine de lettres adressées par Jean-Gabriel Gallot (1744-1794) à sa femme et qui sont venues enrichir le très riche fonds Dugast-Matifeux de la médiathèque de Nantes. Gallot n'est certes pas un inconnu, mais cette découverte fournissait, en s'appuyant sur d'autres sources peu exploitées (comme le journal du cousin par alliance de Gallot, Pierre Dangirard) et sur les renouvellements historiographiques récents, l'opportunité d'en revisiter la trajectoire biographique et de publier une partie de sa correspondance privée (une série d'une soixantaine de lettres envoyées à Aimé-Paul Fleuriau entre 1779-1782 et les lettres adressées à sa femme) accompagnée d'un registre très éclairant de ses dépenses entre 1789-1790.

Issu d'une famille protestante plutôt aisée (son père est un fermier seigneurial) de Charente-Maritime, Gallot débute des études au collège de Caen (1762) qu'il poursuit, en dépit des coûts prohibitifs et de la qualité contestable des enseignements, à la Faculté de médecine de Paris (1764). Il peut néanmoins profiter des cours donnés par Antoine Petit au Jardin du Roi et de ceux de d'Arcet et de Daubenton au Collège de France. Il y découvre les fondements et les pratiques d'une médecine réformatrice qu'il apprendra à mieux connaître à la Faculté de médecine de Montpellier qu'il rejoint à partir de 1766. Diplômé de médecine en 1767, il décide de rejoindre ses terres natales où il s'installe comme médecin. De ses années à Paris et à Montpellier, il conserve néanmoins de nombreuses relations qui lui permettent de se situer dans un vaste réseau de correspondances qu'il ne cessera d'étendre. C'est là l'originalité de ce parcours : provincial, Gallot n'en est pas moins pleinement lié aux débats et controverses qui rythment la vie politique et scientifique de Paris. Il entretient des échanges réguliers avec des personnalités éminentes (comme le médecin Félix Vicq d'Azyr ou le naturaliste Antoine Gouan) qui lui permettent d'accéder rapidement aux informations les plus récentes et de participer aux discussions de son temps. S'il construit sa clientèle auprès des populations modestes près desquelles il vit (vignerons, laboureurs, petits commerçants), solidement ancré dans le milieu des élites locales où il se construit une solide réputation de philanthrope, il parvient encore, mobilisant les ressources offertes par les sociabilités des Lumières (académies de province et loge maçonnique), à s'imposer, auprès des savants parisiens, comme un acteur incontournable des échanges entre Paris et les provinces.

Fort de sa formation montpelliéraine, Gallot défend des positions réformatrices en matière médicale. Opposé à la mise en nourrice considérée comme particulièrement mortifère, il se montre particulièrement actif dans les questions de lutte contre les épidémies qui continuent de frapper les populations du XVIII^e siècle : il gagne ainsi une solide renommée par le combat qu'il mène contre la dysenterie qui ravage le Poitou et l'ouest de la France entre 1778 et 1779. Influencé par les théories néo-hippocratiques, il est convaincu que c'est en améliorant la connaissance des « milieux » de vie et en combattant les « lieux » insalubres qu'il est possible d'améliorer la santé des populations. Alors qu'il cherche des remèdes alternatifs aux traditionnelles saignées, Gallot devient un correspondant de la Société royale de médecine à partir de 1776, centre d'impulsion des réformes et dépôt des topographies médicales. Promu intendant des eaux minérales de Réaumur (1781) puis de

celle de Saint-Laurent (1784), il devient encore l'un des correspondants privilégiés du météorologue Louis Cotte, chargé par la Société royale de médecine d'organiser un réseau de collecteurs des données sur le climat. Loin de s'en tenir aux travaux théoriques, il s'intéresse aux instruments novateurs et participe à la promotion des nouvelles techniques agronomiques. C'est dire que Gallot s'impose comme une figure de l'éclectisme des Lumières, attentif à faire des sciences des outils d'amélioration des conditions de vie des populations.

S'il en vient à prendre position en faveur des méthodes de classification botanique de Linné (jugées plus pratiques), Gallot reste très prudent face aux nouveautés qu'il juge trop radicales (comme celle qu'il nomme le « mesmérisme »). Il se montre particulièrement critique contre les « étoiles montantes » de la science (comme Jérôme Lalande dont il critique le « ton sentencieux ») et les réputations trop vite construites par l'opinion publique. Il se détourne définitivement de Mesmer à la lecture des deux gros volumes des *Nouveaux principes de physique ornés de planches* de Jean-Louis Carra (Paris 1782), dont il dénonce autant la supercherie intellectuelle que l'arnaque commerciale. Pour ce partisan convaincu de Rousseau, le risque que font peser les « charlatans » dans l'espace médical et politique constitue un réel danger. Admirateur de Jacques Necker (il entretient avec sa femme une riche correspondance et Necker lui demande, en septembre 1788, de rédiger un mémoire sur la convocation des États généraux), Gallot, qui s'informe des affaires nationales et internationales, ces « bruits du monde », par la lecture régulière de la presse (locale et parisienne), n'hésite pas – dans la continuité de son activité médicale – à s'engager en politique en 1789, élu parmi les 14 députés du Tiers État de la sénéchaussée du Poitou. Arrivé à Paris en avril, il réserve sa première visite à Chrétien-Guillaume de Malesherbes, celui qui a donné un état civil aux protestants. C'est plus en spectateur relativement silencieux (il publie trois mémoires entre 1789 et 1791, mais ce « constituant taiseux » ne prend jamais la parole) qu'il assiste aux premières transformations qui marquent les étapes de la Révolution : abolition des privilèges, Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen. On lira avec intérêt l'étude que P. Bourdin fait de son quotidien au cours des premières années de la Révolution à partir du registre de ses dépenses entre 1788 et 1789 : « À Paris, il dîne régulièrement du café, du thé, du sucre, des glaces et des gourmandises, avec un goût prononcé pour les bavaroises » (p. 194).

Finalement, c'est de nouveau dans sa province d'origine qu'il poursuit à partir de septembre 1792 sa carrière politique. Nommé alors membre du directoire du département, il assiste à la montée des tensions qui aboutissent à la rébellion de la « Vendée » en mars 1793. Touché par les épurations politiques et de santé fragile, il est démis de ses fonctions et n'hésite pas à critiquer les « excès » et les violences des armées républicaines. Alors qu'il est affecté comme officier de santé à l'hôpital de La Rochelle, il découvre les pratiques et les contraintes particulièrement douloureuses de la médecine de guerre auprès d'une nouvelle génération de médecins qui y feront leur formation. Il meurt le 4 juin 1794 de la fièvre typhoïde. Récompensé par le prix de la Société française d'histoire de la médecine-Académie nationale de médecine, cet ouvrage constitue un apport majeur à l'histoire intellectuelle, médicale et politique de la France des Lumières et de la Révolution.

ISABELLE ROBIN,

Soigner par correspondance.

Un médecin au XVIII^e siècle,

Paris, CNRS Éditions, 2025, 333 p.,

ISBN 978-2-271-15172-8

À l'heure où il devient de plus en plus difficile d'accéder directement à un médecin, les études historiques menées sur les modalités des pratiques thérapeutiques à distance permettent, sans doute, de trouver une sorte de consolation à cette terrible pénurie. Isabelle Robin nous plonge, grâce à l'analyse d'un corpus exceptionnel constitué par une correspondance de plus de mille lettres conservées à la Bibliothèque de l'École de médecine de Paris (BIU Santé Médecine, Université Paris Cité) dont L. Brockliss avait déjà signalé l'intérêt, au cœur des relations entre le médecin-apothicaire parisien Étienne-François Geoffroy (1672-1731), les savants de son temps et ses patients.

Héritier d'une ancienne dynastie d'apothicaires parisiens, Geoffroy bénéficie d'une solide formation qui croise théories et pratiques. En 1692-1693, il fait ses classes à Montpellier, capitale de la médecine réformatrice, où il travaille comme compagnon auprès de Pierre Sache, maître apothicaire. De retour à Paris, il devient à son tour maître apothicaire en 1694. Multipliant les voyages à travers l'Europe, il consolide sa formation en chimie et en médecine. En 1698, il accompagne ainsi l'ambassadeur de Louis XIV à Londres, véritable pépinière où rayonne alors Newton. Il y fait, par l'entremise de Tournefort, la connaissance du naturaliste Hans Sloane, secrétaire de la Société royale de Londres dont il devient membre en juillet 1698. Après un séjour en Hollande, il fait son entrée en janvier 1699 comme élève chimiste à l'Académie royale des sciences de Paris, au moment de la réforme portée par l'abbé Bignon et le ministre Pontchartrain. Dès 1699, il assiste assidûment aux séances des mercredi et samedi, devient pensionnaire en 1715 et participe régulièrement aux travaux des commissions et à la rédaction de rapports, poursuivant par ailleurs une intense correspondance avec plusieurs savants français et européens où il mêle échanges individuels et institutionnels. Il participe à la promotion de la culture expérimentale et prend part à quelques controverses, comme celle qui l'oppose entre 1704 et 1707 à un autre académicien, Louis Lémery. Mais ses activités ne s'arrêtent pas là. En 1704, ayant poursuivi sa formation, il obtient le titre de docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris après avoir soutenu sa thèse la même année. C'est vers l'enseignement de la médecine qu'il se tourne : dès 1707, il devient démonstrateur de chimie au Jardin du Roi en remplacement de Guy-Crescent Fagon, puis, en 1709, il remplace Tournefort comme professeur de médecine au Collège de France. Il ne cessera d'enseigner la chimie et la matière dans ses deux institutions. Il enrichit ses travaux d'une intense correspondance avec de nombreux chimistes anglais et allemands. Aux lourdes charges d'enseignement s'ajoutent des responsabilités administratives puisqu'il devient, à partir de 1726, doyen de la Faculté de médecine de Paris. En dépit de cette activité prolifique qui l'oblige à de nombreux déplacements dans Paris, Geoffroy, n'ayant aucune fonction curiale ou administrative, n'accumule pas de fortune et meurt épuisé en 1731.

Il parvient néanmoins à se dégager suffisamment de temps pour exercer, tardivement, la médecine entre 1712 et 1731, en partie chez lui, rue des Singes dans le Marais, dans le logement qui lui sert aussi de laboratoire et de bibliothèque et qu'il partage à partir de 1719 avec son épouse, ses trois enfants et trois domestiques. L'autrice consacre des pages très précieuses à ce lieu. Elle parvient à reconstituer la bibliothèque professionnelle réunie par Geoffroy sur plusieurs années, confirmant l'attention portée autant à l'actualité médicale et scientifique qu'aux sciences européennes (confirmant également l'influence d'Hermann Boerhaave). L'étude des

inventaires permet encore de reconstituer les laboratoires personnels successifs de Geoffroy qui y menait des expériences. Avec minutie, l'autrice décrit encore le travail mené par ce médecin, pleinement engagé dans les échanges et les débats scientifiques de son temps. La riche correspondance qu'il entretient régulièrement avec ses patients (l'étude repose sur l'analyse de près de 426 dossiers de malades) permet de lever le voile sur les conditions d'une consultation médicale au début du XVIII^e siècle et les modalités d'une relation thérapeutique au sein de laquelle, comme l'ont montré d'autres travaux (P. Rieder), le ou la malade ne reste jamais complètement passif. Une carte (p. 96) montre que, loin de se restreindre à Paris, la patientèle (202 hommes et 229 femmes selon les lettres reçues) se répartit dans une vaste moitié nord du royaume, ce qui illustre l'influence d'un médecin parisien et justifie l'importance de la correspondance dans la pratique médicale de l'époque moderne : Geoffroy lui consacrait quotidiennement plusieurs heures (et qui n'excluait pas les consultations en présentiel). Ces patients, qui avaient les moyens et les ressources pour entretenir une correspondance, lui étaient souvent recommandés, comme ceux de Falaise où résidait une des sœurs de Geoffroy ; les membres de ses réseaux académiques et scientifiques lui servaient également de rabatteurs pour diffuser sa réputation et lui attirer de nouveaux patients. Comme le souligne I. Robin, « Geoffroy n'avait ni un patron puissant, ni charges à la cour, ni publications largement diffusées qui auraient pu lui apporter des patients en nombre. Sa réputation se fondait sur sa pratique, telle que les malades et leurs proches pouvaient la faire connaître et, dans une moindre mesure, sur sa reconnaissance comme savant » (p. 228).

Geoffroy est un médecin généraliste. Celles et ceux qui prennent la plume lui décrivent des symptômes touchant aussi bien des affections du système respiratoire que des problèmes digestifs ou des douleurs génitales ou urinaires. Si de nombreuses sollicitations émanent de femmes, les maladies proprement féminines (liées à l'accouchement par exemple) sont assez peu représentées, même si les maladies mentales semblent relever plutôt d'une question féminine. Dans le diagnostic et les conseils de cure qu'il renvoie, Geoffroy se montre pragmatique. Héritier du courant hippocrato-galéniste qui considère la maladie comme la conséquence d'un déséquilibre, Geoffroy s'avère surtout soucieux d'éviter toutes les formes de dogmatisme et prône l'éclectisme. L'autrice montre qu'il cherche à se maintenir à distance des écoles (iatrochimiques vs iatromécaniciens) mais que, fort de ces travaux scientifiques, il ose prendre certaines positions originales dans le domaine des soins – il conseille ainsi l'utilisation de thérapeutiques encore peu connues, comme les sels préférés, aux dépens de la saignée préventive ou curative, ou il défend une différenciation genrée des remèdes. L'arrivée de nouveaux traitements (liés aux plantes rapportées du commerce colonial) ne lui échappe pas et Geoffroy n'hésite pas à prescrire des remèdes exotiques comme le quinquina en cas de fièvre ou les eaux minérales. Cette panoplie thérapeutique, reposant en partie sur ses connaissances scientifiques et la porosité existant entre ses diverses activités, constituait sans doute un atout commercial pour se singulariser au sein des médecins parisiens en offrant à ces patients des traitements plus personnalisés.

Sans doute mieux connu pour ses activités académiques et scientifiques, Geoffroy apparaît dans la très riche étude d'I. Robin sous un nouveau visage, celui d'un médecin attentif et disponible pour ses patients tant parisiens que provinciaux, la correspondance entretenue quotidiennement permettant de pallier les effets des déserts médicaux.

LAURENCE COSSU-BEAUMONT,

Deux agents littéraires dans le siècle américain.

*William et Jenny Bradley, passeurs culturels
transatlantiques,*

Lyon, ENS Éditions, 2023, 285 p.,

ISBN 979-10-362-0628-3

ventes et les profits. Malgré la centralité des valeurs commerciales, les anciennes notions de qualité continuaient d'imprégner les industries du livre. L'activité de l'agence Bradley, ouverte à Paris en 1923, illustre parfaitement l'indissociabilité des intérêts commerciaux et des notions de distinction en jeu dans l'édition au début du XX^e siècle. Les dirigeants de l'entreprise étaient William Aspenwall Bradley, poète et éditeur américain, et son épouse Jenny Serruys Bradley, traductrice belge. Leur agence était alors unique en faisant de l'édition transatlantique le cœur de son activité. Les Bradley se spécialisaient dans la diffusion des meilleurs écrivains français aux États-Unis et des auteurs britanniques et américains les plus intéressants en France. «Meilleur» et «plus intéressant» pouvaient signifier le talent ou le génie d'un écrivain, mais aussi la recherche de ventes plus élevées que celles des concurrents. Issue de recherches approfondies menées dans les archives de l'agence Bradley à l'université du Texas, cette étude élégamment écrite présente une analyse détaillée de la manière dont William et Jenny Bradley sont devenus les principaux représentants littéraires internationaux du milieu du XX^e siècle. Parmi leurs clients anglophones de l'entre-deux-guerres figuraient Raymond Chandler, John Dos Passos, Theodore Dreiser, William Faulkner, F. Scott Fitzgerald, Ford Madox Ford, Dashiell Hammett, Ernest Hemingway, Sinclair Lewis, Henry Miller, Claude McKay, Margaret Mitchell, Anaïs Nin, Ezra Pound et Gertrude Stein. Parmi les auteurs français représentés par les Bradley dans le monde anglophone figuraient Simone de Beauvoir, Albert Camus, Louis-Ferdinand Céline, Blaise Cendrars, Georges Clemenceau, Colette, André Gide, Jean Giono, André Malraux, François Mauriac, Henry de Montherlant, Jules Romains, Antoine de Saint-Exupéry, Jean-Paul Sartre, Philippe Soupault et Paul Valéry. Ils représentaient également l'écrivain allemand Thomas Mann.

L'agence Bradley semblait définir la littérature internationale de «qualité» des deux côtés de l'Atlantique des années 1920 aux années 1950. Les auteurs qu'elle engageait formaient le noyau dur du canon des écrivains modernistes français que les lecteurs américains connaissaient, souvent parce que nombre d'entre eux étaient étudiés au lycée et à l'université. Les Bradley contribuèrent à établir un canon parallèle d'écrivains modernistes américains pour les lecteurs français. Dès le début de leur activité, ils entretenirent une relation active et créative avec leurs auteurs. Les mémoires de guerre de Georges Clemenceau sont nés de l'invitation, par les Bradley, à raconter ses expériences à l'intention des lecteurs américains. Ils ont convaincu Gertrude Stein d'écrire *The Making of Americans*, un livre qui a suscité un regain d'intérêt pour l'œuvre de l'autrice des deux côtés de l'Atlantique. Leur étroite collaboration avec Claude McKay a façonné plusieurs classiques de la Renaissance de Harlem. Leur succès le plus lucratif est toutefois venu du roman de Margaret Mitchell, *Gone with the Wind*. Publié en 1936, ce livre a redéfini le sens du «best-seller» aux États-Unis. Dans les premiers mois suivant sa sortie chez Macmillan, le titre s'est écoulé à 1,7 million d'exemplaires. Les livres américains à succès se vendaient généralement entre 20 000 et 50 000 exemplaires lors de leur premier tirage, quelques-uns ont atteint les

Pendant des siècles, la publication de livres résultait d'une relation personnelle directe entre écrivains et éditeurs. Les premières agences représentant les auteurs ont ouvert leurs portes à Londres dans les années 1870, signe que l'édition était de plus en plus motivée par les

100 000. En traduction, le roman de Margaret Mitchell sur la vie dans le Sud avant, pendant et après la guerre de Sécession a également battu des records. Cossu-Beaumont note que l'édition française a généré des recettes de dix millions de francs par an. Ces revenus ont permis à la maison Bradley de survivre à la Seconde Guerre mondiale, alors que les droits d'auteur américains et britanniques dus aux auteurs français ne pouvaient être transférés en France et que les autorités allemandes interdisaient la vente de tous les livres d'auteurs anglais et américains. *Autant en emporte le vent* était l'un des rares titres exemptés. Margaret Mitchell a écrit à Jenny Bradley qui, après la mort de William en 1939, avait pris seule la direction de la maison Bradley, pour qu'elle utilise les redevances perçues grâce à son livre afin de subvenir aux besoins de son foyer et de son entreprise.

Les histoires personnelles des Bradley les ont préparés aux dimensions transatlantiques de leur travail et à une fusion idéale et harmonieuse entre intérêts commerciaux et esthétiques. Adolescente, Jenny s'est intéressée à la littérature anglophone et a vécu plusieurs années en Angleterre. Ses traductions d'œuvres choisies uniquement parce qu'elles la touchaient lui ont permis de nouer des liens personnels étroits avec des auteurs anglais et américains, aussi bien qu'avec des éditeurs parisiens. En 1928, une contemporaine de Jenny a écrit dans un article publié aux États-Unis : « L'éducation, l'expérience et le mode de vie de Mme Bradley font plutôt d'elle une héritière de ces femmes d'esprit qui, en France, depuis des siècles, attirent les artistes et intellectuels – une Madame du Deffand de notre époque » (p. 186). William Bradley a étudié la langue et la littérature françaises à l'université Columbia, où il a également été rédacteur en chef du *Columbia Literary Monthly*. Après avoir obtenu son diplôme en 1899, il travailla pendant près de vingt ans comme directeur artistique et éditeur pour plusieurs grandes maisons d'édition universitaire et commerciale. Arrivé en France en 1917 pour superviser des programmes d'éducation destinés aux soldats américains, ses intérêts personnels le conduisirent à fréquenter les cercles littéraires, dont Jenny Serruys était une figure de proue. À la fin de la guerre, il décida de s'installer définitivement en France. William et Jenny se marièrent en 1921 et commencèrent rapidement à développer des liens littéraires plus étroits entre la France et les États-Unis.

Les archives de l'agence Bradley, complétées par des documents connexes conservés à Paris et aux États-Unis, constituent la base du récit et de l'analyse de ce livre. L'autrice reconnaît que les archives se concentrent exclusivement sur les affaires. Elle n'a trouvé aucune information directe sur les relations personnelles du couple. Malgré cette limite, le livre reconstitue en détail le travail des Bradley avec des écrivains et des éditeurs, tant français qu'américains. Il montre l'importance égale du commerce et de la distinction dans le façonnement de la littérature moderniste du XX^e siècle. L'un des thèmes majeurs est la réorientation des marchés internationaux du livre autour des pratiques commerciales américains. Il serait utile d'approfondir les différences entre l'édition en tant qu'institution culturelle et l'édition en tant qu'entreprise commerciale en France et aux États-Unis. Les éditeurs américains de la première moitié du XX^e siècle étaient bien conscients de ces différences, ce qui a influencé leurs choix quant aux auteurs qu'ils publiaient en traduction. L'histoire des Bradley souligne qu'au-delà des nouvelles pratiques de gestion, le processus impliquait de nouvelles normes de qualité, de distinction et de hiérarchies culturelles. Les principes du bon goût ont été promus dans le but d'obtenir des volumes de ventes toujours plus élevés.

Richard CÁNDIDA SMITH
University of California

MARIE-ÉLISE HUNYADI,

*L'Accès des femmes aux études universitaires.
L'engagement de la Fédération internationale des
femmes diplômées des universités (1919-1970),*
Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2024,
286 p., ISBN 978-2-7535-9580-4

Issu d'un travail de doctorat en histoire, cet ouvrage retrace avec minutie l'engagement de la Fédération internationale des femmes diplômées des universités (FIFDU), fondée en 1919, pour promouvoir leur accès aux savoirs et aux sphères de décision.

Marie-Élise Hunyadi propose une analyse de cette organisation internationale, longtemps négligée dans les travaux sur l'histoire des féminismes et de l'éducation, en interrogeant la manière dont ses dirigeantes ont articulé excellence académique, idéal pacifiste et volonté d'influence dans les espaces internationaux, tout en s'inscrivant à distance des formes de militantisme plus revendicatif. L'autrice mobilise un riche corpus d'archives – celles de la FIFDU, de ses sections nationales (française, britannique et genevoise), de la Société des Nations et de l'Unesco, ainsi que des fonds personnels de membres de la fédération comme Jeanne Chaton et Caroline Spurgeon – complété par un vaste ensemble de sources imprimées (autobiographies, discours, enquêtes). Ce corpus varié, que l'autrice étudie en tant qu'« archives privées » (p. 29), est analysé non seulement pour ce qu'il révèle de l'action concrète de la FIFDU, mais aussi pour ses usages discursifs. Les archives sont lues comme autant de supports de mise en récit, où se construisent un « nous » fédératif, une identité collective et une image maîtrisée de respectabilité et de légitimité. Cette identité fait toutefois l'objet de tensions internes dès les années 1920, comme en témoigne le « conflit identitaire » évoqué par Theodora Bosanquet en 1929 (p. 33) : la FIFDU est-elle d'abord une association de femmes, ou une association de diplômées ? Cette oscillation structure les priorités de la Fédération et la manière dont elle se positionne parmi les nombreuses organisations internationales féminines. Elle nourrit un « féminisme d'expertise » (p. 26), selon l'expression de F. Thébaud, fondé sur la légitimité conférée par les diplômes.

Structuré en six chapitres, l'ouvrage suit une progression à la fois chronologique et thématique. Il décrit d'abord les fondements idéologiques et organisationnels de la FIFDU, son fonctionnement fédératif marqué par la domination euro-américaine, et ses principaux champs d'action : programmes de bourses, clubs pour étudiantes, orientation professionnelle, participation aux grandes organisations internationales. L'articulation entre pacifisme, diplomatie féminine et expertise universitaire constitue le fil directeur de l'analyse. M.-É. Hunyadi éclaire avec finesse les paradoxes constitutifs de l'identité de « femmes diplômées » portée par la FIFDU : entre élitisme assumé et désir d'expansion, entre rejet d'un militantisme visible et ambition de réforme sociale, entre pacifisme revendiqué et alignement implicite sur les valeurs du bloc occidental. L'analyse des programmes de bourses et de clubs permet de rendre compte de ces tensions. Pensés comme des leviers de promotion des carrières féminines et de « compréhension internationale » (p. 101), ils participent aussi à la reproduction d'un entre-soi académique et culturel, fondé sur des normes implicites de respectabilité, de classe et de nationalité. À travers eux, se déploie une forme de « voyage au féminin » (p. 23) à la fois émancipateur et contrôlé. L'ouvrage met ainsi efficacement en lumière les fragilités d'une organisation restée largement eurocentrée, peu ouverte au « renouvellement » (p. 255), tant dans ses figures dirigeantes que dans ses orientations, souvent héritées des fondatrices. Ses ambitions universalistes se heurtent à des pratiques d'exclusion et à une difficile adaptation aux transformations

des années 1960. Le parcours de figures centrales, comme celle de Jeanne Chaton, incarne à la fois la continuité institutionnelle et le poids des individualités dans l'orientation d'une fédération en perte de souffle.

Parmi les apports les plus originaux de l'ouvrage figure le chapitre consacré à l'orientation professionnelle. À partir de trois études de cas (Suisse, Royaume-Uni, France), l'autrice met en évidence la variété des stratégies mises en œuvre pour orienter les jeunes filles vers les études supérieures. À Genève, l'orientation vise à « protéger le corps des diplômées » (p. 156) par une sélection rigoureuse; au Royaume-Uni, la BFUW défend une approche plus inclusive : diffusion de brochures, organisation de « cours de recyclage » (p. 162), enquêtes sur les logements étudiants. En France, le cercle des ingénieures adopte une position ambivalente, entre valorisation des qualités féminines en ingénierie et critique des stéréotypes sexués. Ces cas permettent de penser, au plus près du terrain, les rapports entre genre, expertise et stratégies d'insertion professionnelle. Les deux derniers chapitres analysent en détail la présence de la FIFDU dans les institutions internationales : à la Société des Nations d'abord, puis au sein des Nations Unies. Le chapitre 6 éclaire son investissement auprès de l'Unesco et de l'ECOSOC après 1945, où elle se positionne comme experte en éducation des filles tout en adoptant une stratégie de distinction – dans un climat de concurrence – vis-à-vis des ONG féminines plus militantes. L'étude de cette posture technocratique et de cette stratégie d'« infiltration discrète » (p. 261) constitue un apport majeur : elle permet de penser la professionnalisation du plaidoyer féminin au sein des instances internationales et ses limites.

Cet ouvrage s'inscrit dans une historiographie désormais plus fournie sur la FIFDU et les mouvements féminins internationaux. Il s'en distingue par deux contributions significatives : d'une part, l'extension chronologique jusqu'aux années 1970, qui permet de réévaluer, à partir d'un matériau empirique riche, un féminisme modéré souvent considéré comme au « creux de la vague » (p. 263); d'autre part, la mise en résonance de l'histoire des organisations internationales féminines avec celle de l'enseignement supérieur. Ce travail, rigoureux, bien documenté et clairement structuré, relève d'une histoire sociale et transnationale des féminismes, attentive aux circulations, à « l'enchevêtrement des réseaux » (p. 231) ainsi qu'aux stratégies d'influence et modalités d'engagement des femmes diplômées. Il ouvre des pistes stimulantes pour l'étude d'autres organisations féminines et leurs « investissements dans le champ éducatif » (p. 255), comme l'autrice le suggère dans une conclusion particulièrement claire et prospective. Si l'ouvrage met bien en évidence la domination persistante des pays occidentaux au sein de la FIFDU – renforcée en partie par le choix et la disponibilité des sources, centrées sur les archives officielles de l'organisation et la sélection de trois branches européennes – il serait intéressant de continuer à déplacer le regard vers d'autres contextes nationaux ou régionaux (Afrique, Amérique latine, Asie). Des pistes sont esquissées, par exemple dans l'analyse des enjeux entourant la création d'une association roumaine, ou dans l'évocation d'un séminaire organisé par l'association indienne avec le soutien de l'Unesco en 1965 sur « les obstacles à l'éducation des filles et des femmes » (p. 226). De futurs travaux pourraient ainsi interroger les appropriations différenciées du féminisme d'expertise, ou mettre en lumière des dynamiques locales peut-être plus réactives que l'inertie apparente de la fédération face à certains grands enjeux du XX^e siècle. L'évolution du programme de bourses après 1945 mériterait, par exemple, d'être plus amplement examinée à l'aune des reconfigurations postcoloniales et des tensions idéologiques de la guerre froide.

La plume est claire, le propos nuancé. Mobilisant des échelles d'analyse imbriquées – internationale, nationale, individuelle – l'autrice adopte une distance critique constante. En analysant les apports d'un féminisme bourgeois, modéré et élitiste, elle contribue à une meilleure compréhension de la diversité des formes de mobilisation féminine au cours du siècle dernier. Par l'ampleur de son propos et la clarté de ses problématiques, cet ouvrage constitue une contribution importante à l'histoire des féminismes, de l'internationalisme, et de l'histoire de l'éducation supérieure au XX^e siècle.

Anna CABANEL
KU Leuven

ANTOINE DE BAEQUE,
*La Part sauvage. Du terrain à la recherche :
le laboratoire du savoir,*
Paris, Fayard, 2024, 256 p.,
ISBN 978-2-213-67798-9

S'il y a un exercice de la fabrique de la science qui n'est pas abordé dans l'ouvrage d'Antoine de Baecque, c'est celui du compte rendu critique. Presque un comble, tant ce livre réfléchit sur les gestes de la connaissance, ses institutions, ses mythologies et ses

routines. L'auteur a pour projet de « comparer et de croiser deux fabriques des sciences humaines au milieu du XVIII^e siècle et à la fin du XXI^e siècle » (p. 15). Il orchestre le face-à-face entre les deux époques. Sa « fiction historiographique » fait alterner, chapitre après chapitre, le monde des Lumières qui découvre la célèbre « fille sauvage », Marie-Angélique Le Blanc, et le quotidien d'une doctorante contemporaine, Camille Lippement, qui en a fait son objet d'étude. Au XVIII^e siècle se met en place l'effort de normalisation du discours savant, dont la « part sauvage » n'est qu'une étape ; au XXI^e siècle, la reconstitution scientifique de ces récits devient l'occasion d'une « histoire matérielle de nos savoirs présents » (p. 17).

Les chapitres consacrés à la société du XVIII^e siècle suivent la trajectoire de Marie-Angélique depuis sa capture en 1731 dans les bois de Songy, près de Châlons-en-Champagne, jusqu'à sa mort à Paris en 1775. La jeune « fille sauvage », entièrement énigmatique, devient immédiatement objet de fascination et de récits. Sa capture génère un intense travail médiatique : nouvelles à la main, gazettes européennes, lettres publiées dans le *Mercur de France*. Tous ces écrits cherchent à combler les lacunes d'une vie dont on ne sait rien, et la prolifération des témoignages dit moins quelque chose de Marie-Angélique elle-même que des mécanismes de production du savoir au temps des Lumières. A. de Baecque s'intéresse au moment où curiosité scientifique et dynamique commerciale s'entremêlent, avec un goût pour tout ce qui fait écho au « lointain », géographique ou culturel. On pense aux récentes analyses d'A. Lilti sur la manière dont Tahiti au XVIII^e siècle s'impose, pour les Européens, comme un laboratoire où science et récits exotiques interagissent étroitement (*L'Illusion d'un monde commun*, Paris 2025).

L'ouvrage éclaire la manière dont Marie-Angélique est progressivement humanisée, éduquée, baptisée, puis intégrée à la sociabilité mondaine. Le travail de Charles-Marie de La Condamine sur Marie-Angélique et ses tentatives pour qu'elle retrouve la mémoire des sens et des émotions, dans les cadres du sensualisme, révèle la porosité entre enquête savante, ambition anthropologique et construction narrative. Le livre aborde également la dimension profondément genrée de cette fabrique des savoirs. Dès les années 1730, Marie-Angélique est présentée comme une « femelle contre-nature » (p. 113), ce qui rend d'autant plus efficaces les récits de son édification et de

sa rédemption exemplaire. Enfin, elle devient l'objet d'un succès éditorial. La parution de *L'Histoire d'une jeune fille sauvage* en 1755 est suivie de la vente de 7 000 exemplaires et d'une promotion médiatique intense, mettant Marie-Angélique à l'abri du besoin. A. de Baecque revient sur le double registre scientifique et sensationnel qui annonce nos propres modes de circulation des savoirs. Le lien entre Lumières et médias est évident, puisque les mises en forme de la connaissance passent par le relais des journaux et les appropriations diverses par le public.

Intercalés entre les chapitres consacrés au XVIII^e siècle, ceux qui abordent le travail de recherche de Camille Lippement proposent un miroir contemporain teinté d'ironie. La soutenance de sa thèse, intitulée *La Part sauvage. Marie-Angélique Le Blanc dans le laboratoire des sensibilités au XVIII^e siècle*, est décrite dans toute sa liturgie académique. Ce moment hautement symbolique est placé au début du livre, car c'est un parfait révélateur des asymétries de pouvoir : un directeur de thèse condescendant, un jury hiérarchisé, et l'inévitable lot d'angoisses de la doctorante. La recherche universitaire est un théâtre tantôt comique, tantôt cruel, qu'A. de Baecque restitue au fil du livre avec une acuité réjouissante. Le récit des séjours en archives de Camille, ses sessions d'écriture en bibliothèque et ses missions de recherches à Londres jouent sur une double tonalité : satire du monde académique et hommage aux sociabilités qui rendent la recherche possible. La présence obsédante de l'amateur spécialiste Serge Aroles, qui a beaucoup écrit sur Marie-Angélique Le Blanc, dit quelque chose de la perméabilité entre figures savantes, autodidactes et institutions. Les comités de suivi comme les passages parisiens obligés montrent, à l'inverse, la pesanteur des structures et leur misogynie tantôt cachée, tantôt assumée. Les affres de la fin de la thèse cristallisent les angoisses (la « doctorante sauvage » cherchant refuge auprès de M. Ozouf en est une image marquante), tout comme la fragilité des débuts dans la carrière. Enfin, l'épilogue, qui narre avec humour l'endogamie universitaire et les amours de colloques, vient refermer cette exploration du « laboratoire » contemporain.

La Part sauvage avance par touches rapides, avec 18 courts chapitres, ce qui fait autant la force du livre (la forme est vive, rythmée) que sa limite (beaucoup de thèmes affleurent sans être pleinement déployés). La structure alternée de l'ouvrage fait néanmoins apparaître trois niveaux de réflexion très riches : la trajectoire de Marie-Angélique, la recherche de Camille et, en arrière-plan, la présence de l'auteur. Qu'A. de Baecque ait choisi comme double fictionnel une doctorante, et non un doctorant, peut surprendre. On comprend au fil du livre que cela lui ouvre un espace critique sur les rapports de genre dans la recherche, tout en évitant une identification trop directe avec son personnage. Néanmoins, les clins d'œil biographiques (l'École normale supérieure, l'histoire des sensibilités, la cinéphilie avec *Mon Oncle d'Amérique* d'Alain Resnais, les éditions Anamosa) tissent une mise en abyme assumée. Le livre met en scène « une forme qui pense, deux femmes qui parlent », mais l'on devine constamment l'ombre de la troisième voix : celle de l'auteur, organisant la rencontre des deux autres. En cela, *La Part sauvage* s'inscrit dans une démarche de recherche-crédation originale, qui rappelle des expériences qu'A. de Baecque a déjà menées dans ses histoires de la marche. Le geste de déplacement devenait à la fois méthode, expérience sensible et objet d'écriture savante. Ici encore, le savoir est présenté comme une forme en acte, à l'irréductible part sauvage, comme un processus qui s'élabore dans des situations, des espaces, des corps – ceux des chercheurs et des chercheuses autant que ceux des figures étudiées.

Suzanne ROCHFORT
Université de Lorraine (CRULH)

**ÁLVARO ADOT LERGA, PHILIPPE CHAREYRE,
DÉNES HARAI (ÉD.),**

*Princes, conseils et réformations
à la Renaissance. Politique et religion
(Europe-Amériques),*

Madrid, Casa de Velázquez, 2025, 299 p.,

ISBN 978-84-9096-428-6

L'ouvrage rassemble dix-huit contributions issues des recherches menées dans le cadre du programme ANR AcRoNavarre, visant à mener une étude comparative des pratiques administratives et gouvernementales des souverains de Navarre, en prenant appui sur une base de données des actes royaux émis entre 1484 et 1594. Ce livre s'inscrit dans une

réflexion sur les conseils et les conseillers à la Renaissance, dans la lignée des travaux dirigés par C. Michon pour l'Europe ou par J. M. Millán pour l'Espagne. Il est pourvu d'une bibliographie et d'un état des sources communes aux contributions qui ont été réparties dans trois parties : un regard sur les conseils d'États médians ; une étude des conseillers et des clercs des princes ; enfin, le rôle des conseillers dans le domaine religieux. Une riche conclusion permet de tisser un lien entre les différents cas présentés. Trois grands pôles peuvent être dégagés comme autant d'axes de la recherche sur les conseils à la Renaissance.

Le livre se penche d'abord sur la diversité des conseils à la Renaissance et sur leur institutionnalisation. La première partie livre ainsi plusieurs études de cas. Une réflexion sur le système polysynodal permet de mettre en avant la réflexion politique prémoderne, alors que ce système résulte de la complexité sociale de la communauté et permet de répondre à l'hétérogénéité des territoires constituant l'État (A. Rivera García). Quatre études de conseils de « petits États » permettent de comprendre le fonctionnement de ce système, la construction de conseils aux XV^e-XVI^e siècles dans le but d'affirmer l'autorité des princes et de mieux administrer les différents espaces. Le conseil est réformé en Sardaigne à la fin du XV^e siècle puis une réforme de l'administration de la province est menée dans la seconde moitié du XVI^e siècle avec la mise en place d'une Audience royale (T. Canet Aparisi). En Savoie, la réforme au XV^e siècle prévoit deux conseils, l'un à Chambéry pour les domaines savoyards et l'autre à Turin pour le Piémont, tandis qu'un *consilium cum domino* assiste le prince pour les décisions politiques. Philibert-Emmanuel entreprend une réorganisation administrative en 1560 et les conseils de Chambéry et de Turin deviennent des sénats, tandis qu'un conseil d'État émerge (P. Merlin). En Béarn et en Navarre, la naissance des conseils est à relier au renforcement de l'autorité royale – en Béarn, en 1519, le conseil est créé sur le modèle du conseil ordinaire de Navarre après la perte de l'essentiel de cette province au profit de l'Espagne (Á. Adot Lerga). Enfin, le conseil d'Italie illustre le caractère domestique de l'institution, alors que les conseillers sont largement des créatures des vice-rois, eux-mêmes dépendants du secrétaire, permettant un gouvernement en circuit fermé contrôlé par le secrétaire (M. Rivero Rodriguez).

L'ouvrage offre aussi une contribution sur les acteurs de ces conseils. Les secrétaires d'État sont présents dans plusieurs contributions et ceux de la Navarre sont au cœur du propos de D. Harai. Treize individus occupent cet office entre 1555 et 1594, issus d'un milieu bourgeois en cours d'agrégation à la noblesse, et participent à la rédaction des actes, en contresignant, en 1572, 98 sur 232 des actes (soit 42 %). Une large place est faite aux conseillers ecclésiastiques, dans la lignée des travaux sur les « prélats d'État » : soixante religieux gravitent ainsi dans l'entourage de François II, duc de Bretagne (1458-1488) et sont mobilisés pour des ambassades et des négociations diplomatiques ; mais le service du prince n'est pas exclusif et

peu y consacrent leur vie (M. Lemeillat). Les clercs au service des rois de Navarre, au XVI^e siècle, contribuent quant à eux à la mise en place d'une nouvelle Église, participant à en définir les contours institutionnels. Les évêques béarnais sont en outre des « administrateurs de la souveraineté », conseillant le prince sur les affaires religieuses et accomplissant, eux aussi, des missions diverses (P. Chareyre). La contribution de D. Bidot-Germa analyse quant à elle la trajectoire des Tisneès entre 1480 et 1565, une famille de l'élite paloise et béarnaise qui fait son ascension par la fortune agropastorale et l'accumulation des fonctions municipales, se plaçant au service du prince qui les comble de faveur.

Ces conseillers, enfin, prennent une part active dans les décisions princières et orientent la politique. Le recueil choisit de privilégier l'exemple de l'action religieuse, mais toutes les contributions ne placent pas au cœur de leur propos le conseil royal. La politique religieuse de la France, d'abord, est analysée à travers les actes traitant des immunités cléricales, montrant que le roi met en scène sa capacité à intervenir dans tous les domaines (C. Mengès-Le Pape). Henri III, quant à lui, conduit une politique de repentance en promouvant les Pénitents et en participant à ces pratiques (R. Gardner). Son successeur, Henri IV, est confronté à la mise en place d'un nouvel ordre religieux, avec l'édit de Nantes et la fragile coexistence. M. Wolfe montre les dilemmes du clergé catholique loyaliste et les stratégies déployées pour justifier son service auprès d'un souverain hérétique. L. Lehéricy, à partir des registres du conseil, met en évidence le rôle du conseil dans la gestion du contentieux religieux lors de la mise en place de l'édit de Nantes en 1598, alors que se déploie une politique royale interventionniste heurtant les huguenots qui recourent pourtant au conseil pour défendre leurs privilèges. La politique henricienne est aussi l'objet de l'analyse d'une série de peintures à Florence en septembre 1610 mettant au cœur de la représentation l'acte royal (C. Menges-Mironneau, P. Mironneau). D'autres études sont consacrées à différentes politiques religieuses, en particulier les réformes menées par les princes. Au Portugal, au XV^e siècle, les rois mettent en place une réforme des institutions pieuses (M. de Lurdes Rosa, A. Rita Rocha). En Angleterre, avec la rupture initiée par Henry VIII vis-à-vis de la papauté, la royauté cherche à contrôler la prédication, instrument de diffusion des réformes religieuses. À partir de 1534-1536, la monarchie règle de plus en plus les questions religieuses par des lettres adressées aux clercs directement, scellées par un nouveau sceau *ad causas ecclesiasticas* sous l'égide du vice-gérant Cromwell (O. Spina). Deux textes traitent de l'intervention de la Couronne espagnole dans le Nouveau Monde, à travers le cas des décimes (J. Luis Egio) et celui de l'évangélisation, qui pose la question de l'ouverture du sacerdoce aux métis, refusée par la Couronne et Rome (L. Enriquez).

Si cette partie semble parfois en décalage par rapport aux pratiques du conseil, le recueil offre une riche contribution aux travaux sur les conseils à la Renaissance, alors que ceux-ci, de plus en plus étoffés et institutionnalisés, sont devenus des instruments indispensables aux mains des princes pour les aider à mener leurs politiques, dans un contexte de division religieuse croissante et d'élargissement des prérogatives souveraines.

Damien FONTVIELLE

Université de Franche-Comté, Centre Lucien-Febvre (EA 2273)

MATTHIEU GELLARD, BERTRAND HAAN,

JÉRÉMIE FOA (ÉD.),

Servir le prince en temps de guerre civile dans

l'Europe des XVI^e et XVII^e siècles,

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2023,

319 p., ISBN 978-2-7535-9323-7

Ce volume collectif aborde la notion de service, de la fin du XV^e siècle aux années 1650, afin d'enrichir une historiographie qui s'est longtemps focalisée sur les liens de patronages, les clientèles et les réseaux dans la lignée des travaux de R. Mousnier, S. Kettering ou

K. Neuschel. À travers une série d'études de cas, l'ouvrage s'efforce de cerner une notion marquée par une extrême labilité, « élément crucial de l'imaginaire politique de la première modernité » (p. 8). La rhétorique du service est en effet la chose du monde la mieux partagée à l'époque moderne. Nobles, officiers mais aussi clercs, communautés ou corps constitués se présentent comme de parfaits serviteurs du monarque. Comme l'a montré A. Jouanna, même les Grands rebelles, contestataires virulents de l'ordre monarchique, mobilisent le thème du service pour justifier leurs prises d'armes. Les mêmes ambiguïtés se retrouvent sous la plume des nobles hongrois étudiés par G. Pálffy et F. Tóth, et les communautés rurales qui se mettent en défense pour échapper aux déprédations de la soldatesque, étudiées par P. Hamon, prétendent, elles aussi, rendre au roi un service que ce dernier n'a pas toujours sollicité. Dans toutes les strates des sociétés européennes, chacun revendique ainsi cette culture du service dans une mise en scène de soi souvent intéressée. Toute la question est de savoir qui servir, comment le faire et pour quels motifs, alors que les périodes de guerre civiles, de troubles intérieurs, de fractures confessionnelles, reconfigurent les liens de fidélité et d'appartenances antérieurs et imposent aux acteurs des dilemmes cornéliens.

On peut servir un maître, un ministre – tel Jules Gassot, secrétaire étudié par N. Schapira – un prince ou un roi, mais aussi Dieu, avec tout ce qu'implique ce choix au temps des Réformes. On peut également servir une abstraction, l'État, qui prend corps dans ces temps de crise, au tournant des années 1570-1580, à l'image des chanceliers de France étudiés par O. Poncet, ou de Jean Bodin et Guy Coquille, analysés par J.B. Collins. Le service du roi n'est jamais exclusif et se mêle à d'autres services « enchâssés » (p. 27), voire concurrents. Les nobles catholiques qui soutiennent des missions dans les Cévennes, le Vivarais et le Gévaudan, étudiés par A. Boltanski, servent moins l'ordre monarchique que leurs intérêts seigneuriaux et l'Église, tout en œuvrant au salut de leur âme. On peut encore servir « la chose publique » ou le bien commun, à l'image de Samuel Hartlib, en quête d'un remède à la crise économique et sociale traversée par l'Angleterre en révolution, étudié par S. Haffemayer. Dans le Saint-Empire, cadre des études proposées par I. Félicité et C. Gantet, la pluralité des allégeances complique encore la donne : faut-il servir son prince territorial ou l'Empereur, obéir à la Diète ou défendre sa confession ? Entre conflits d'obédience réels et fantasmes infondés de trahison, les ambassadeurs protestants du roi de France auprès des princes d'Empire étudiés par C. Desenclos se heurtent à un plafond de verre après la mort d'Henri IV : leur identité confessionnelle les rend suspects aux yeux du nouveau pouvoir royal. Les agents écossais étudiés par É. Durot servent aussi bien la foi réformée que le roi de France, en tant que courtiers de l'information ou capitaines dans la garde royale. Agents doubles, voire triples, ils renseignent encore le pouvoir royal anglais. Ces loyautés versatiles caractérisent également les familles lombardes étudiées par M. Rizzo dans les années 1520. À l'inverse, certains paient au prix fort leur volonté de se tenir à l'écart des factions comme le malheureux sénéchal

de Toulouse accusé de compromissions avec les huguenots par le très catholique parlement de Toulouse en 1562, étudié par P.-J. Souriac.

Les modalités du service se révèlent, elles aussi, très diverses, comme le rappelle N. Le Roux : service armé, prêt d'argent, service administratif ou judiciaire, fourniture d'informations voire paiement de l'impôt pour les plus humbles. Quant aux mobiles du service, ils sont là encore très variables. Si tous les acteurs professent un admirable désintéressement lorsque, sommés de se justifier, ils se mettent en scène en parfaits serviteurs – tel le lieutenant du roi en Dauphiné, Gordes, étudié par M. Greengrass et T. Rentet –, il convient évidemment de ne pas être dupe. Servir, pour beaucoup, c'est d'abord se servir. Comme le rappelle la remarquable introduction de l'ouvrage, le service est par nature transactionnel et suppose rétribution, sous forme de gratifications, de pensions, de charges ou d'honneurs, dans une logique de don et de contre-don. M.-K. Schaub montre ainsi comment une habile distribution de faveurs permet au pseudo-Dimitri, « tsar autonome » qui se prétend fils d'Ivan le Terrible, de régner sur la Moscovie durant cinq ans au début du XVII^e siècle. Les rebelles vaincus et exilés qui offrent leurs services à leur ancien monarque, étudiés par F. Micaleff, cherchent également à monnayer leurs talents. Mais comme le montre M. Nassiet, ces récompenses se révèlent parfois illusoire. La duchesse Anne rétribue ceux qui la servent pendant la guerre civile bretonne en donnant « ce qui ne lui coûte rien », des fiefs confisqués, ou ce qu'elle ne possède pas, des seigneuries contrôlées par l'adversaire. De fait, la relation de service est bien souvent déséquilibrée : les marchands sévillans abordés par J.M. Diaz Blanco et B. de la Serna-Nasser prêtent de l'argent à la Couronne espagnole en échange de privilèges politiques, jusqu'à ce que les exigences financières croissantes de la monarchie brisent un fragile équilibre et alimentent fraude, contrebande et contestations. Le service est en effet porteur d'une dimension conflictuelle : des serviteurs antagonistes sont en compétition les uns avec les autres pour capter la faveur royale et la perception d'un dysfonctionnement de ce système peut nourrir des contestations violentes. Comme l'a montré K. Béguin, la Fronde princière peut se lire comme la conséquence de la mise à l'écart de Condé du régime des récompenses, qui menaçait de saper la base sociale de sa puissance en l'empêchant de redistribuer à ses clients charges et pensions tirées du roi.

Deux pôles complémentaires motivent un service qui reste longtemps pensé comme personnel : l'intérêt et l'affection. Les liens dilectifs qui unissent le serviteur à son maître inspirent au moins autant le service que les récompenses matérielles. Encore convient-il de ne pas adopter une vision trop matérialiste de l'intérêt dans les sociétés modernes : comme l'a montré H. Drévilion dans *L'Impôt du sang*, la plupart des capitaines des armées de Louis XIV servent à leurs dépens et dilapident leur fortune personnelle dans la levée et l'entretien de leur compagnie. Mais il s'agit également d'un investissement : s'ils acceptent de risquer leur vie et leur fortune, c'est pour l'honneur, ce capital symbolique que Montesquieu érige en principe du gouvernement monarchique. L'ouvrage propose donc une stimulante étude de la notion de service. Le seul regret tient à la relative étroitesse des bornes chronologiques retenues. Si le choix d'une large première modernité se justifie par la prégnance du contexte de « guerre civile », l'adoption d'un cadre plus ample, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, aurait sans doute permis de nuancer certaines dynamiques mises en avant par les auteurs. Ainsi, il n'est pas certain que les services rendus à l'État royal soient « de plus en plus administratifs et de moins en moins militaires » (p. 23) :

en 1690, Louis XIV mobilisait dans ses troupes plus de 400 000 hommes, des effectifs inédits dans un royaume de vingt millions d'habitants.

De même, la discussion initiée à la fin de l'introduction, autour de l'hypothèse d'une « dépersonnalisation de l'État », conçu comme une abstraction croissante, reste ouverte. Le fonctionnement de la monarchie administrative, des années 1660 à la fin de l'Ancien Régime, demeure marqué par des relations toujours aussi personnelles et directes : G. Rowlands a forgé la notion d'« État dynastique » pour rendre compte de la patrimonialisation de la charge de secrétaire d'État de la Guerre et du fonctionnement clanique des bureaux de la guerre dans lesquels Le Tellier et Louvois avaient placé leurs créatures. Un fonctionnement similaire, au bénéfice du lignage élargi, a été mis en lumière par D. Dessert dans les bureaux de la Marine. À cet égard, la définition de service proposée par Furetière, dans son *Dictionnaire universel* de 1690 comme « secours et assistances qu'on donne au Roi, à l'État, au public, tant en guerre qu'en paix » est un puissant plaidoyer pour l'étude de cette notion sur la longue durée. Puisse donc ce stimulant ouvrage ouvrir la voie à d'autres contributions à l'histoire d'une notion clé pour saisir la culture politique des sociétés modernes.

Paul VO-HA

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

CÉLINE BORELLO, LAURENT BOURQUIN (ÉD.),
La Noblesse protestante sous l'édit de Nantes,
 1598-1685,
 Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2025,
 297 p., ISBN 978-2-7535-9863-8

L'ouvrage collectif dirigé par Céline Borello et Laurent Bourquin s'intéresse aux parcours des nobles protestants sous le régime de l'édit de Nantes, entre 1598 et 1685, soumis à une double pression, celle « politique de l'absolutisme » et celle « religieuse de la Contre-Réforme » (p. 14). Pour autant, comme le rappelle l'introduction de L. Bourquin et H. Daussy, l'enjeu de ce livre n'est pas de faire simplement une « histoire de la différence » (p. 8), mais de replacer la noblesse protestante dans des cadres plus généraux, celui de la noblesse française du XVII^e siècle et celui de la communauté réformée. En rassemblant des spécialistes de la noblesse et du protestantisme, l'ouvrage cherche à faire « comprendre pourquoi la foi religieuse des gentilshommes protestants n'a pas résisté sur la durée, devant les exigences croissantes du service royal » (p. 14). Après un chapitre introductif qui porte sur la place de la noblesse protestante dans la bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme, le volume est divisé en trois parties : le service du roi, la défense de la foi, et le déclin du parti huguenot. Il est impossible de résumer les différentes réponses apportées par chaque auteur aux questions soulevées en introduction, mais quelques points saillants peuvent être soulignés. Sans surprise, un des enjeux au cœur des différents articles se trouve dans le rapport de cette noblesse au souverain, et à la monarchie, avec en creux une question : dans un contexte de plus en plus « intolérant », entre noblesse et Réforme, qu'est-ce qui *oblige* ces individus ?

La première partie aborde ainsi le problème de la place des nobles protestants dans le service du roi et de leur loyauté, qui semble être une constante pendant la période. Leur rôle dans l'application des articles de l'édit de Nantes – en tant que commissaires de paix (R. Baars) ou magistrats de la chambre de l'Édit de Guyenne (C. Le Mao) – souligne combien il est riche d'opportunités pour ces nobles. Leur identité confessionnelle peut alors s'avérer un atout pour le service du roi, voire un

outil d'ascension sociale, quand elle n'est pas tout simplement ignorée. Pourtant, les officiers protestants de Nérac sont pour une grande part des « magistrats comme les autres », ils viennent du même milieu aisé que leurs homologues catholiques et adoptent les mêmes comportements. Bien sûr, des distinctions leur sont imposées et les magistrats catholiques entendent que les réformés leur soient subordonnés, mais les raisons n'en sont pas clairement religieuses. Des promotions sociales existent aussi, à l'image de Pierre de Beringhen, étudié par N. Le Roux. Originaire du duché de Clèves, il est devenu premier valet de chambre d'Henri IV. Dans son cas, le service domestique a été un « levier pour l'anoblissement et l'enrichissement » (p. 81). Dans le même ordre d'idées, les protestants sont aussi présents dans les armées du roi de France, en particulier pendant la guerre de Trente Ans. Mais, comme le souligne P. Vo-Ha, « si les armées du roi de France sont bien des espaces multiconfessionnels [...] elles ne sont certainement pas des espaces déconfessionnalisés ou aconfessionnels » (p. 85). Les protestants « furent toujours étroitement surveillés, soupçonnés [...] entravés dans la pratique de leur foi et se heurtèrent à une politique d'invisibilisation poursuivie avec constance par le pouvoir royal » (p. 99). *In fine*, les auteurs des différents articles montrent combien, malgré les opportunités offertes à la noblesse protestante au sein des institutions de la monarchie, leur position reste précaire. De fait, la confession reste un élément capital des identités, même dans le cadre du service du roi, qui ne permet pas toujours aux protestants de briser le plafond de verre. Il s'agit par exemple des Nettancourt de Bettancourt qui se sont rendus indispensables aux deux premiers Bourbons, mais dont la religion reste un handicap pour obtenir des responsabilités locales dans une région éminemment catholique, la Champagne (L. Bourquin).

Cela pose la question essentielle de la conciliation entre le service du roi et la défense de la foi. Cette dernière peut d'ailleurs, paradoxalement, passer par l'obéissance au monarque, comme le montre F. Giraudier à travers les La Trémoille. Ainsi, dans les années 1620, la duchesse Charlotte Brabantine ne jure que par la paix, qui peut être un moyen de maintenir ses droits. En effet, protéger les biens permet d'assurer le maintien des communautés protestantes et donc servir le roi devient un moyen de mieux défendre sa foi. Certes, la position de ces nobles est délicate – la défense de la foi ne peut se faire au détriment de la monarchie – mais ils jouent un rôle d'intermédiaires dans la défense des communautés (H. Daussy). Ils permettent aussi la conservation d'un culte de fief, en l'absence de cultes publics (D. Boisson, Y. Krumenacker). Par ailleurs, comme le souligne H. Daussy, en restant fidèles à leur foi, ils demeurent un exemple pour « les fidèles dans leur détermination à ne rien céder. [...] Telle fut peut-être la plus grande contribution aux derniers feux de la résistance huguenote » (p. 198). On comprend alors que les conversions dans la noblesse des montagnes du Languedoc concourent à fragiliser les Églises et les communautés réformées (A. Boltanski), dans un contexte où l'idée d'une « coïncidence souhaitable » entre la confession du seigneur du fief et ses sujets fait progressivement son chemin au XVII^e siècle.

Est-ce à dire que le parti protestant est voué au déclin dans une France sortie des guerres civiles ? P.-J. Souriac, en étudiant les possessions militaires de cette noblesse, montre que tenir une place forte au nom du roi se transforme en un élément de distinction sociale, un patrimoine, en temps de paix, qui n'est pas pour rien dans la pacification de la noblesse (huguenote) du royaume. De même, dans ce contexte, la place des nobles dans les institutions réformées est alors redéfinie par le cadre

de l'édit de Nantes, sans que ceux-ci ne sacrifient pour autant la défense de leurs valeurs sociales (A. Aracil). Ces nobles peuvent aussi être tiraillés entre la fidélité à la monarchie et à la Cause, comme Gaspard III de Coligny, étudié par N. Breton, qui « aura [...] passé une grande partie de sa vie à décevoir les attentes qui se sont imposées à lui et qu'il n'a pas su ou qu'il n'a pas voulu faire siennes [...], contre-exemple d'exemplarité pour les huguenots et un exemple imparfait pour les catholiques » (p. 245). Ces nobles ne sont pas exempts de frustrations face aux évolutions auxquelles ils sont confrontés. Des familles peuvent décliner, comme les Caumont de La Force (F. El Hage) ; d'autres seigneurs, plus modestes, peuvent également être tentés par les révoltes, comme en 1658-1659 (J.-M. Constant).

On l'aura compris, l'ouvrage est d'une lecture stimulante et ouvre de nombreuses pistes, dont celle évoquée en conclusion par C. Borello : face à l'avenir incertain des nobles protestants du XVII^e siècle, de quel poids pèse encore le discours désangoissant de la religion de Calvin face à des enjeux spécifiquement nobiliaires ? Autrement dit, quelle est la place de leur identité religieuse, de plus en plus précaire, face aux enjeux sociaux-politiques ? Le débat reste ouvert.

Alexandre LEPESTEUR
TEMPORA (Université Rennes 2)

SYLVAIN LLORET,

Entre princes et marchands.

*Les agents généraux de France à Madrid dans
les interstices de la diplomatie, 1702-1793,*

Madrid, Casa de Velázquez, 2024, 419 p.,

ISBN 978-84-9096-389-0

Le livre de Sylvain Lloret, issu d'une thèse soutenue en 2018 sous la direction de Lucien Bély, place en son cœur le rôle, les pratiques, mais aussi l'univers mental et les représentations des agents généraux de la Marine et du Commerce de France à Madrid au XVIII^e siècle. Cet acteur ins-

titutionnel nouveau, qui devint la clé de voute du réseau consulaire français en Espagne au XVIII^e siècle, n'a pourtant que peu attiré l'attention des historiens ; sans doute est-ce là aussi la conséquence de son positionnement et de son statut particulier : ni consul ni ambassadeur, sans accréditation véritable, il devait prendre en charge les affaires économiques et faire le lien entre le monde de la diplomatie et celui des marchands. La création même de la fonction, en 1702, est ainsi tout à la fois le signe de la plus grande intégration franco-espagnole que l'on appelle de ses vœux au lendemain de l'arrivée sur le trône d'Espagne de Philippe V, petit-fils de Louis XIV, et du rôle que l'économie devait jouer dans cette « union des couronnes » ; elle serait également symptomatique du poids grandissant des affaires économiques dans les préoccupations des monarchies et dans les relations entre puissances au XVIII^e siècle.

Derrière l'étude précise de la création et de la fonction d'un acteur institutionnel, l'ambition de l'auteur est bien plus grande, puisqu'il souhaite analyser, à travers cette figure, « la frontière et les liens entre les champs économique et politique et, ce faisant, la place des intérêts marchands dans les relations internationales » (p. 2). L'agent général se trouve en effet dans une double position d'interface : entre deux États – les monarchies française et espagnole – et entre deux « sphères sociales – le monde marchand, et le monde politique » (p. 8). Il permet de créer des zones de contact, d'enclencher de nouvelles dynamiques d'échange, mais il se trouve aussi au point de frottement entre des représentations et des intérêts divergents, ce qui permet

d'analyser les discontinuités et les confrontations entre ces mondes géographiques et sociaux. La question est passionnante, mais elle est aussi piégée dans ses termes mêmes : n'est-ce pas au prix d'une lecture trop « moderne » de la diplomatie et de la politique d'Ancien Régime que l'on en arrive à présupposer l'existence de « champs » autonomes – la diplomatie, l'économie, le politique – pour mieux, ensuite, constater leur imbrication ? Ce sont peut-être les concepts grâce auxquels nous pensons ces domaines, à partir de nos délimitations contemporaines et de catégories comme celles des « relations internationales », d'État moderne ou de la professionnalisation des agents qui le servent, qui sont d'emblée inadaptés aux réalités du XVIII^e siècle, où des « champs » autonomes, au sens de P. Bourdieu, n'existent précisément pas. C'est ainsi que l'auteur semble parfois hésiter entre les noms de ce dont il s'agit de penser l'interaction – « sphères sociales », « monde marchand » et « monde politique » ou encore « monde du pouvoir », « monde des princes », parfois encore « champs économiques et politiques » (p. 2-4).

Mais cette difficulté permet, plus que d'invalider le travail de l'auteur, d'en souligner l'ambition et l'intérêt : car S. Lloret extirpe son objet d'étude du cadre classique d'une histoire administrative et institutionnelle de la monarchie française, dans laquelle il aurait facilement pu l'inscrire ; et il pose ainsi la question bien plus passionnante de l'étendue et du ressort même du champ de la diplomatie, et de ce que l'on peut appeler une « diplomatie commerciale ». C'est cette ambition qui explique aussi certains choix archivistiques de l'auteur : aux sources attendues que sont les lettres adressées par les agents généraux aux secrétaires d'État à la Marine, les mémoires qu'ils produisent, ou encore la correspondance reçue par l'agent général, il ajoute quelques fonds privés, et surtout des archives espagnoles, qui permettent de mesurer – ou de tenter de le faire – l'efficacité de l'action et des réseaux des agents généraux, d'approcher également les interactions entre ces hommes et la société espagnole. C'est là, en effet, une nécessité, si l'on souhaite non seulement comprendre, dans une approche classique d'histoire de l'État, le rôle institutionnel de l'agent général depuis le point de vue de la monarchie, mais bien replacer ces hommes dans les « interstices » de la diplomatie franco-espagnole.

L'étude s'articule autour de trois parties. La première revient sur la genèse et la raison d'être de cette nouvelle fonction, elle permet d'interroger la spécificité de la relation franco-espagnole et de la place qu'y occupent les affaires économiques et commerciales. S. Lloret peut ainsi repenser la genèse de cette création institutionnelle dans le temps long de l'histoire consulaire et des relations franco-espagnoles au XVII^e siècle, en la mettant en regard des interactions commerciales entre la France et l'Espagne. Dans une interprétation de type fonctionnaliste, il voit alors la création de cette nouvelle fonction comme la réponse à un besoin d'expertise économique que les ambassadeurs n'étaient pas capables de prendre en charge et, en étudiant les logiques du recrutement des onze hommes appelés à cette fonction au cours du XVIII^e siècle, il étaye leur position d'« experts » de la chose économique et de l'Espagne. Ce qui frappe surtout, dans ces pages très riches, c'est le poids des clientèles et des réseaux, le recrutement presque exclusif dans les milieux de la petite noblesse récente, soit un mode de fonctionnement tout à fait symptomatique des politiques d'Ancien Régime, davantage que le signe d'une « professionnalisation » de la diplomatie (p. 125), ou d'une « identité professionnelle commune » (p. 78).

La deuxième partie nous apprend beaucoup sur le rôle et les agissements concrets des agents généraux en Espagne, dès lors qu'elle envisage leurs pratiques concrètes

auprès de différents types d'acteurs et d'espaces sociaux. S. Lloret met en évidence trois dimensions de leur action : tout d'abord, leur rôle dans la quête et l'échange d'informations entre Madrid et Versailles. Ensuite, leurs interventions en faveur des intérêts des marchands français dans l'espace économique espagnol. L'auteur met alors en évidence l'action ciblée des agents généraux envers l'élite commerçante, tout en reconnaissant la difficulté, pour l'historien, d'en mesurer les effets réels. Enfin, il étudie leur rôle de négociateur au sein de la monarchie espagnole – ce qui amène à étudier les modes d'intégration des agents généraux à la cour d'Espagne, d'identifier leurs interlocuteurs et leur marge de manœuvre. Ces trois dimensions indiquent la position spécifique de l'agent général, ce qui amène, de manière fort intéressante, au constat qu'il ne faut « pas faire du politique une sphère séparée et parfaitement étanche » (p. 241).

La dernière partie est consacrée à l'étude du discours produit par les agents généraux sur l'Espagne et à la manière dont on peut ainsi reconstruire l'outillage mental qui est le leur, retrouver ce qui fonde leur « horizon intellectuel » (p. 247) entre pensée éclairée du XVIII^e siècle, travaux d'économie politique, discours stéréotypés sur l'Espagne. Si la question est passionnante, la tâche semble un peu ambitieuse, et aurait mérité un livre en soi – la question des textes, des sources, des discours qui créent les représentations de l'Espagne des agents généraux ne peut être traitée que trop rapidement dans un cadre comme celui-là. On retient toutefois quelques passages passionnants, dont celui, notamment, consacré à une source remarquable : les deux recueils de notes manuscrites rédigées par Augustin Beliard des années 1750 à 1790 et à partir desquelles l'auteur reconstruit les curiosités intellectuelles de l'agent général (p. 253-259).

S. Lloret nous offre ainsi, on l'aura compris, un livre consacré à un acteur institutionnel méconnu, mais dont les questionnements s'ouvrent bien au-delà des frontières de l'histoire de l'État monarchique français et des relations franco-espagnoles. C'est cette ambition qui fait tout l'intérêt de cette belle étude, au-delà de son objet même.

Sébastien SCHICK
Université Paris 1/IHMC/IUF

BENOÎT CARRÉ,

Distribuer l'argent du roi au XVIII^e siècle.

La monarchie dévoilée,

Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires

du Septentrion, 2025, 451 p.,

ISBN 978-2-7574-4442-9

Dans ce livre issu de sa thèse (2018), Benoît Carré propose une histoire de la gestion des pensions versées par la monarchie. Il se concentre sur la deuxième moitié du XVIII^e siècle et sur les débuts de la Révolution, qui représentent un tiers du volume. De la sorte, il se positionne habilement dans une perspective à la fois institutionnelle, financière et politique, et s'attache à montrer de manière argumentée comment un problème budgétaire assez technique devient un élément central du « débat public » à la fin de l'ancien régime. Le livre propose en particulier une analyse fine de la formation et de l'action du Comité des pensions, créé en janvier 1790. Celui-ci se montre bien plus offensif que le Comité des finances pour récupérer la documentation et les papiers de travail du Contrôle général et du monarque, notamment grâce à l'acharnement d'Armand-Gaston Camus, permettant à l'Assemblée de faire main-basse sur les finances de l'État en contrôlant ses papiers, dont le fameux « livre rouge ». Le principal exploit du Comité des pensions est bien d'avoir produit

une liste complète et consolidée des bénéficiaires, en s'affranchissant au passage de l'anonymat des ordonnances de comptant (des chèques au porteur, en gros). Mais disposer de ces chiffres résulte bien d'une conquête de l'information financière de la part du Contrôle général. Depuis la Régence au moins, celui-ci s'efforce de limiter les marges d'autonomie laissées en matière d'attribution de pensions aux secrétaires d'État et aux intendants, et de concentrer les versements au sein du seul Trésor royal. Il s'agit d'abord de faire des économies: contrôle minutieux des listes de bénéficiaires pour les épurer des défunts éventuels, multiplication des retenues à la source. Mais le ministère veut aussi pouvoir mesurer les flux d'argent qui sortent de partout. Ce cycle de réformes couvre surtout les années 1759-1790, malgré des tentatives en 1717 et 1725, et prend de l'ampleur sous Necker, quand se structure un vif débat autour de la question des Finances royales et de l'antagonisme avec Calonne et les princes. Dans ce cadre, la publication du *Compte rendu au roi* en 1781 constitue une déflagration, en révélant que le montant total des pensions approchait le triple de ce que payait le seul Trésor royal.

Parler des pensions comme d'un tout n'est qu'une approximation trompeuse, celles-ci recouvrant une multitude de types de versements viagers opérés par différentes caisses, chacune alimentée par des ressources différentes: le Trésor royal certes, mais aussi des caisses liées aux différents secrétariats d'État (comme la caisse de la capitaine de la Cour). Cet éparpillement, et c'est là un des fils rouges du livre, fait que le montant total effectivement payé par le roi est fortement sous-estimé par les contemporains même les mieux informés, du moins jusqu'en 1781. Au bilan, à la fin de l'Ancien Régime, 22 000 pensionnaires se partagent une trentaine de millions de livres annuels, la pension moyenne s'élevant à 1 200 lt (livre tournois) (p. 59, n. 81) d'après un sondage réalisé par Tim Le Goff en 1995. Il est certain que cette dépense a beaucoup crû au fil du siècle, mais dans des proportions difficiles à évaluer. Le travail du Comité des pensions et les investigations sur les listes élaborées à partir de 1790 montrent en tout cas qu'il existe de très fortes disparités entre une foule de «petits» pensionnaires et une mince élite formée par l'aristocratie de cour (1,3 % des effectifs pour 4,8 % des sommes) et autres proches du pouvoir royal, qui cumulent plusieurs rentes. Les pensionnaires percevant plus de 10 000 lt rafleraient un quart de l'ensemble, les deux tiers se contentant de moins de 15 %. Les dignitaires de la cour complètent ainsi les revenus de leurs charges (ou sont «indemnisés» de leur abandon) et les agents de l'État administratif, à commencer par les commis des administrations centrales les mieux à même de plaider leur cause, en perçoivent aussi. C'est le cas de Bertrand Dufresne (1736-1801), acteur essentiel auprès de Necker de la mise en ordre de ces versements, qui, ancien premier commis du Trésor, touche en 1789 près de 25 000 lt par an. Les pensions alimentent donc d'abord une économie curiale d'interdépendance entre la monarchie et les grands, mais aussi entre les grands eux-mêmes du fait de la valeur des charges de cour qu'on rachète au titulaire précédent (principe du brevet de retenue). Elles renforcent également la cohésion autour du roi des grands bureaucrates parisiens (et marginalement de quelques employés d'intendance). Si les sommes peuvent apparaître individuellement extravagantes, surtout pour les pensions dites de «première classe», au-delà de 20 000 lt en 1790, dont les bénéficiaires jouissent en outre d'autres sortes de don (croupes dans les Fermes générales – voir le cas de Thierry de la Ville d'Avray –, apurements de dettes – comme pour les frères du roi dans les années 1780 –, etc.), ces fonds irriguent cependant une part importante de la noblesse en province.

Les pensions ont en effet pour vocation principale de récompenser des services militaires : c'est plus de la moitié au total des versements en 1789.

La perspective du livre est d'abord celle des savoirs de l'État sur lui-même. Le point de vue des pensionnaires apparaît tout de même, et notamment les formalités concrètes nécessaires à la perception : procédures et circuits de paiement sont décrits souvent en détail, depuis l'administration parisienne mais aussi les intermédiaires qui apparaissent parfois dans les archives. On ignore cependant l'importance relative de ces revenus pour des bénéficiaires ordinaires, en dehors de l'argument politique qui scinde la noblesse en deux clans en 1789, les provinciaux modestement pensionnés se montrant les plus virulents détracteurs des courtisans choyés. On peut donc supposer que leur rôle est considérable, ce qui est bien perçu en haut lieu comme en atteste le principe récurrent des retenues progressives en fonction du montant, pour ne pas trop impacter les plus petites pensions. On ne peut que constater le parallélisme avec des projets d'imposition suivant ce même principe régressif des héritages ou des revenus venus des agents du fisc eux-mêmes (Graslin par exemple) alors qu'en pratique, la plupart des impositions sont nettement dégressives (la capitation notamment). L'administration raisonne cependant plus volontiers en s'inspirant de ce qui existe (ou a existé au XVII^e siècle) pour les rentes sur l'Hôtel de Ville ou les états provinciaux, comme l'agrégation des arrérages en retard au capital, même si le paiement intégral a parfois lieu au décès. Néanmoins, la pension étant une grâce royale, il n'est nul besoin d'autorisation pour la percevoir : les femmes mariées (et les jeunes) peuvent donner quittance sans autorisation d'un mari ou d'un tuteur, ce qui ouvre un espace de liberté dont on aimerait savoir comment les individus se sont servis. Mais pour s'en tenir à l'intérieur même des institutions monarchiques, peut-être le regard d'autres secteurs de l'État, comme la chambre des Comptes, aurait été intéressant à prendre en charge. Ses magistrats, frustrés de l'exercice d'un réel contrôle de dépenses qui leur échappent, du fait des ordonnances de comptant en particulier, mènent néanmoins des enquêtes dans les comptes des administrations. Dans le cas des pensions, l'auditeur Anne-Prosper Musnier de L'Herbier (1753-1836) – étrangement identifié p. 292 n. 79 – cherche visiblement à se faire payer son travail antérieur par l'Assemblée nationale. Ces remarques n'ôtent évidemment rien à la grande qualité du travail de B. Carré.

Nicolas LYON-CAEN
IHMC